

N° 2
1^{er} AVRIL
1999

Page 1
à 52

*L*BO

BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NUMÉRO
SPÉCIAL

● UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 1999

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 1999

SOMMAIRE

CIRCULAIRE RELATIVE AUX UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

C. n° 99-039 du 25-3-1999 (NOR: MENE9900538C)

- 3 Les objectifs des universités d'été
- 4 Le public des universités d'été
- 5 Les modalités
- 6 Le bilan et le suivi

ANNEXES

- 8 Fiche de candidature
- 10 Universités d'été classées par champ thématique
- 10 Universités d'été réparties par académie de déroulement

PROGRAMME DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 1999

- Fiches descriptives des universités d'été classées par champ thématique
- 11 Technologies d'information et de communication
 - 17 Domaine des activités artistiques
 - 22 Prise en charge éducative et pédagogique
 - 26 Évolution du système éducatif
 - 29 Éducation à l'environnement
 - 33 Sciences humaines et langues vivantes
 - 39 Enseignements scientifiques
 - 46 Sciences et techniques industrielles



Directeur de la publication : Alain Thyreau - Directrice de la rédaction : Colette Paris -
 Rédactrice en chef : Jacqueline Pelletier - Rédacteur en chef adjoint : Jacques Araniás - Rédacteur
 en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - Secrétaire générale de la rédaction :
 Martine Marquet - Maquettistes : Laurette Adolphe-Pierre, Christine Antoniuk, Bruno Lefebvre,
 Karin Olivier, Pauline Ranck ● RÉDACTION ET RÉALISATION : Mission de la communication, Bureau des publications,
 110, rue de Grenelle, 75357 Paris cedex 07. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● DIFFUSION ET ABONNEMENTS :
 CNDP Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX 9. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13.
 ● Le B.O. est une publication du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

PROGRAMME DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

C. n° 99-039 du 25-3-1999
NOR : MENE9900538C
RLR : 613-1
MEN - DESCO A10

Texte adressé aux recteurs d'académie; aux présidents d'université; aux inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

■ À côté des dispositifs de formation continue des personnels enseignants du premier et du second degré comprenant, d'une part, les actions mises en œuvre dans le cadre des plans départementaux et académiques de formation et, d'autre part, le plan national de formation destiné au développement des ressources académiques en ingénierie de formation et à l'accompagnement de certaines évolutions de la politique éducative, les universités d'été constituent un dispositif national de formation complémentaire et original, dont le programme 1999 est présenté dans le présent fascicule.

I - LES OBJECTIFS DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

Même s'il est bien entendu souhaitable que des formateurs départementaux et académiques participent aux universités d'été et en tirent un profit qu'ils pourront réinvestir, il est important de souligner que l'objectif premier des universités d'été n'est pas directement axé sur la formation de formateurs. Il consiste d'abord à permettre l'élabora-

tion d'hypothèses et de propositions destinées à faciliter le pilotage et l'adaptation du système éducatif. Il peut être également de produire, notamment dans les domaines en forte évolution, des outils didactiques ou pédagogiques innovants susceptibles d'être validés, puis diffusés.

Les universités d'été se distinguent ainsi des dispositifs de formation continue par leur caractère exploratoire, leur visée prospective et anticipatrice, grâce aux apports de la recherche et à la liberté des échanges sur les pratiques professionnelles. Elles facilitent le décloisonnement à l'intérieur du système éducatif et l'ouverture sur l'environnement culturel, social et économique.

Annexé à la présente circulaire, le programme des universités d'été 1999 a été élaboré à la suite de l'examen des projets, transmis en réponse à l'appel d'offres, par une commission composée d'universitaires, de directeurs d'instituts universitaires de formation des maîtres, de responsables académiques de la formation continue des enseignants, ainsi que de représentants des deux inspections générales, de l'Institut national de la recherche pédagogique et de l'administration centrale.

Le programme des universités d'été s'inscrit dans le cadre des champs thématiques de l'appel d'offres défini comme suit:

- 1 - Les interactions entre les technologies de l'information et de la communication (en particulier le multimédia et la communication en réseaux) et le système éducatif (enseignement, formation des enseignants, environnement éducatif, culturel, linguistique...);
- 2 - Les contextes scolaires et socioculturels dans lesquels la mission du service public d'éducation s'exerce (accès au savoir et à la culture, éducation, prévention, intégration...);
- 3 - Les partenaires et partenariats du système scolaire;
- 4 - La diversification des modalités de prise en charge pédagogique et éducative des publics accueillis, jeunes ou adultes, sous statut scolaire ou non; l'évaluation des dispositifs de formation et de leurs effets;
- 5 - La réflexion sur l'organisation scolaire (espace et temps scolaires, aménagement des rythmes, articulation scolaire, parascolaire, extrascolaire...);
- 6 - La réflexion sur l'évolution des savoirs et des enseignements; les contributions disciplinaires en vue de l'acquisition de compétences conceptuelles ou méthodologiques transversales;
- 7 - Les stratégies de modernisation du système éducatif (l'élaboration de projets, la contractualisation, la gestion de compétences).

II - LE PUBLIC DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

1 - Les catégories de participants

Les universités d'été sont ouvertes à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, qu'ils exercent dans le premier, le second degré ou l'enseignement supérieur ou que leurs fonctions relèvent de l'enseignement, de l'encadrement ou de l'administration de l'éducation nationale.

Des publics n'appartenant pas à l'éducation nationale, mais représentant des organismes culturels, scientifiques ou techniques, des

structures de formation des secteurs publics ou privés peuvent participer aux universités d'été, notamment dans le cadre d'actions réalisées en partenariat. Celles-ci doivent intégrer cette spécificité dans leurs objectifs et leurs contenus.

La participation de partenaires étrangers peut également être source d'enrichissement. Le cas échéant, celle de représentants des collectivités territoriales, de parents d'élèves ou d'élèves peut être justifiée.

2 - Le profil des participants

Les participants aux universités d'été sont appelés à y être tous pleinement acteurs, dans un fonctionnement où la distinction classique entre formateurs et stagiaires ne joue pas.

Les uns y apportent des savoirs théoriques, constitués ou en construction, élaborés par des représentants du système éducatif - en particulier universitaires et chercheurs - ou par des représentants du monde culturel, technique et économique. Les autres y apportent leur expérience de praticien confirmé, tirée de l'exercice des diverses fonctions exercées dans l'éducation nationale ou d'autres institutions, organismes ou associations.

En conséquence, le choix des participants ne peut s'appuyer sur le simple souci de tel ou tel de parfaire sa propre formation. Il doit prendre en compte leur capacité à contribuer de manière active et compétente aux travaux de l'université d'été, soit en raison de l'intérêt des recherches théoriques qu'ils mènent, soit en raison de leur expérience confirmée - et si possible théorisée - dans le champ concerné, notamment si cette expérience intègre des responsabilités effectives en matière de formation ou d'innovation, dans l'éducation nationale ou ailleurs.

La définition des publics et la détermination des nécessaires prérequis permettent d'effectuer la sélection des candidatures. Les participants doivent maîtriser des connaissances de base, avoir des compétences particulières ou bien encore appartenir à une équipe engagée dans un travail innovant.

III - LES MODALITÉS

1 - Nombre de candidatures

Le nombre de candidatures par personne est limité à trois.

Toute personne dont la candidature à une université d'été a été retenue et qui ne peut y participer (quel que soit le motif) devra prévenir le responsable pédagogique le plus tôt possible, afin que la place ainsi laissée disponible puisse être proposée à un candidat inscrit en liste complémentaire.

2 - Transmission des candidatures

1 - Les candidatures établies selon le formulaire-type de l'annexe I devront être adressées au recteur, à l'attention du responsable académique de la formation continue des enseignants de l'académie d'exercice du candidat (ou du domicile, pour les personnels en service détaché ou n'appartenant pas à l'éducation nationale), en deux exemplaires.

2 - Elles devront être adressées **avant le 7 mai 1999**, délai de rigueur.

3 - Les responsables académiques de la formation continue des enseignants transmettront **avant le 20 mai 1999** aux responsables pédagogiques des universités d'été concernées les candidatures pour lesquelles ils auront émis un avis favorable.

4 - Toutefois, en raison des délais des différentes transmissions et pour faciliter le travail des responsables pédagogiques, les candidats pourront transmettre directement une copie de leur candidature au responsable pédagogique concerné.

3 - Choix des participants

Le choix est réalisé par le responsable pédagogique, dès qu'il a reçu les candidatures transmises par les services rectoraux. Il ne retiendra que les candidatures revêtues d'un avis favorable du responsable académique de la formation continue des enseignants de l'académie ou du département d'exercice du candidat. La liste des candidats retenus sera transmise

avant le 9 juin 1999 aux services de l'académie d'origine de ceux-ci, afin qu'un ordre de mission leur soit délivré.

Les candidats sélectionnés en seront informés par la voie hiérarchique **avant le 23 juin 1999** pour les universités d'été qui commenceront début juillet et **avant le 14 juillet 1999** pour les universités d'été se déroulant en août, septembre ou à l'automne.

Les recteurs (ou les présidents d'université) des académies d'origine des candidats retenus délivreront à ceux-ci un ordre de mission sans frais. J'insiste sur la nécessité pour les candidats d'avoir un ordre de mission avant leur départ, notamment pour des raisons de responsabilité en cas d'accident. Les personnels en service détaché et les personnels extérieurs à l'éducation nationale devront, pour ces mêmes raisons, être en possession d'un ordre de mission délivré par leur employeur.

4 - Enseignants français à l'étranger

Les universités d'été sont ouvertes aux personnels en fonction à l'étranger au même titre qu'à leurs collègues qui exercent en France, selon les modalités suivantes:

1 - Cas des candidatures présentées par des enseignants exerçant dans les établissements français à l'étranger (Agence pour l'enseignement français à l'étranger)

- Leurs candidatures seront acheminées, par la voie hiérarchique, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, délégation aux relations internationales et à la coopération, sous-direction des relations multilatérales - bureau des institutions multilatérales et de la francophonie, DRIC B2, 173, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

- Les candidats retenus devront produire, en particulier pour le remboursement de leur frais de déplacement en France, un ordre de mission établi par leur chef d'établissement agissant, dans le cas d'établissements conventionnés, par délégation du directeur de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger et comportant l'adresse de leur établissement d'exercice ainsi que leur adresse en France.

2 - Cas des candidatures présentées par des personnels exerçant une mission de coopération

Leur candidature, revêtue de l'avis du conseiller culturel ou du chef de mission de coopération, sera transmise directement au responsable pédagogique de l'université d'été.

3 - Date limite de candidature

Compte tenu des délais d'acheminement et de diffusion du Bulletin officiel à l'étranger, les responsables pédagogiques des universités d'été sont invités à ne pas écarter la candidature d'une personne exerçant à l'étranger pour le motif qu'elle serait parvenue après la date limite.

4 - Prise en charge des frais de déplacement

Les frais de déplacement des candidats retenus seront remboursés du lieu de résidence en France au lieu de déroulement de l'université d'été, aller et retour.

5 - Situation des personnels ayant des obligations de service pendant la période d'été

Les candidatures des personnels qui ont des obligations de service aux dates fixées pour les universités d'été seront soumises à l'avis de leur chef d'établissement ou de service et à la décision du directeur de l'administration centrale ou du recteur de l'académie concernée.

6 - Dispositions financières

1 - Accompagnés des devis financiers correspondant, les crédits seront délégués, sur le chapitre 37-20, article 30, pour chaque université d'été au rectorat (services financiers) de l'académie du lieu de déroulement.

2 - Le budget attribué permettra de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement des participants de l'éducation nationale, à concurrence du nombre indiqué dans la fiche descriptive publiée en annexe à la présente circulaire.

Toutefois, dans l'hypothèse de la présence de participants hors éducation nationale, un financement complémentaire de leur part ou des institutions dont ils relèvent est obligatoire.

Ce financement sera également destiné à couvrir, au même titre que le budget accordé par l'éducation nationale, les frais de déplacement et d'hébergement des intervenants, les frais pédagogiques et éventuellement le coût des actes.

3 - Les frais de déplacement seront remboursés sur la base du tarif SNCF 2^{ème} classe. L'hébergement sera assuré et les repas seront pris en commun.

4 - L'hébergement et la restauration ne devront en aucun cas être à la charge des participants, ceux-ci ne recevront, en revanche, aucune indemnité.

5 - De même, les responsables académiques de la formation continue des enseignants ne pourront être sollicités pour financer la participation des personnels de leur académie.

IV - LE BILAN ET LE SUIVI

Chaque responsable pédagogique sera invité à transmettre à l'administration centrale un bilan de l'université d'été, incluant les aspects pédagogique, financier et statistique suivant des modalités qui lui seront directement précisées. Outre ces éléments, l'évaluation des universités d'été se traduit par deux types de production :

- Un texte court, de quatre à cinq pages, par lequel responsables pédagogiques et participants font état des objectifs atteints au regard des objectifs prévus et présentent des propositions sur la suite que l'institution pourrait donner à leurs travaux pour permettre ou faciliter l'évolution de tel ou tel aspect de la politique éducative nationale. Ce document devra parvenir à la direction de l'enseignement scolaire et à l'académie d'accueil de l'université d'été **avant le 1er octobre 1999** pour les actions se déroulant durant les mois de juillet et d'août et **avant le 1er décembre 1999** pour les actions se déroulant durant les vacances scolaires de la Toussaint, afin d'être exploité et utilisé dès la première commission de sélection des avant-projets.

- Des actes, dont l'objectif est d'assurer la diffusion la plus large possible des résultats

d'une université d'été. La qualité du plan, de l'écriture et de la présentation est à cet égard primordiale, puisqu'il s'agit de s'adresser à un public autre que celui des seuls participants. Ceci suppose un travail d'élagage, de synthèse et souvent de réécriture dont l'organisation devra faire l'objet d'une définition pendant le déroulement de l'université d'été. Il en est de même pour la présentation des outils didactiques ou pédagogiques élaborés à l'occasion d'une université d'été, l'hypothèse étant de les proposer à l'administration, en vue d'une diffusion ultérieure, après validation.

En conséquence, les actes, qui ne doivent pas nécessairement être très longs, ne peuvent se concevoir comme une simple compilation hétérogène et exhaustive de comptes rendus des différents ateliers et interventions. Ils devront être réalisés **dans un délai de six mois maximum** après l'université d'été.

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche et de la technologie
et par délégation,
Le directeur de l'enseignement scolaire
Bernard TOULEMONDE

Annexe I

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 1999

Fiche de candidature

À ENVOYER EN DEUX EXEMPLAIRES AU RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'EXERCICE
(ou du domicile pour les personnels en service détaché ou n'appartenant pas à l'éducation nationale)

À L'ATTENTION DU RESPONSABLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION
CONTINUE DES ENSEIGNANTS

au plus tard le 7 mai 1999

Je soussigné(e)

M., Mme, Mlle

Prénom

Date de naissance

Adresse personnelle

.....

Numéro de téléphone où il est possible de me joindre (préciser domicile ou travail et horaires):

.....

Situation administrative (grade, qualité, discipline) :

.....

.....

Nom et adresse du lieu d'exercice:

.....

.....

Académie:

.....

pose ma candidature à l'université d'été suivante:

Code SAIMAFOR:

N° fiche B.O.:

Intitulé:

Dates:

Lieu:

.....

Ma candidature est motivée par les raisons suivantes que j'expose précisément (joindre éventuel-

lement une lettre de motivation):

.....

.....

Si je pose ma candidature à une ou deux autres universités d'été, je classe l'ensemble de mes

demandes par ordre préférentiel:

N° 1

N° 2

N° 3

.....

(pas plus de 3 candidatures par personne)

Je suis engagé(e) dans un projet professionnel dans le domaine suivant:

Je suis personne-relais ou personne-ressource dans le domaine suivant:

J'ai participé comme formateur ou personne-ressource à des actions de formation au cours de ces trois dernières années:

J'ai participé comme stagiaire à des actions de formation au cours de ces trois dernières années:

J'ai participé à université(s) d'été comme stagiaire
 université(s) d'été comme formateur

Je joins une enveloppe timbrée et libellée à mon adresse personnelle.

En cas de défection, je m'engage à prévenir le plus tôt possible le responsable pédagogique de l'université d'été afin qu'il puisse retenir un autre candidat.

Fait à, le

Signature

Avis du responsable académique de la formation continue des enseignants:

Pour les personnes en service aux dates de l'université d'été, avis de l'autorité hiérarchique (président d'université, inspecteur d'académie, chef de service, chef d'établissement, etc.):

Avis du recteur:

Cette fiche est à transmettre en trois exemplaires:

a) Deux exemplaires, au rectorat (responsable académique de la formation continue des enseignants) de l'académie d'exercice (ou du domicile pour les personnes ne relevant pas de l'éducation nationale), après avis de l'autorité hiérarchique directe pour les personnels en service aux dates de l'université d'été.

b) Un exemplaire, pour information, directement au responsable pédagogique de l'université d'été concernée.

Annexe II

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ CLASSÉES PAR CHAMP THÉMATIQUE

CHAMPS NON DISCIPLINAIRES	NUMÉROS DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ
Technologies d'information et de communication	1; 2; 3; 4; 5; 6
Domaine des activités artistiques	7; 8; 9; 10; 11; 12
Prise en charge éducative et pédagogique	13; 14; 15; 16
Évolutions du système éducatif	17; 18; 19
Éducation à l'environnement	20; 21
CHAMPS DISCIPLINAIRES	
Sciences humaines et langues vivantes	22; 23; 24; 25; 26; 27; 28
Enseignements scientifiques	29; 30; 31; 32; 33; 34
Sciences et techniques industrielles	35; 36; 37; 38

Annexe III

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ RÉPARTIES PAR ACADÉMIE
DE DÉROULEMENT

Aix-Marseille	6; 7; 11; 27; 30
Bordeaux	18; 28
Caen	29
Clermont-Ferrand	31
Créteil	1; 14; 22; 32; 37
Grenoble	5; 12
Lille	36
Limoges	4
Lyon	13; 15
Martinique	24
Montpellier	33
Nancy-Metz	2; 3; 10; 17; 20; 38
Nantes	35
Nice	25
Paris	9
Poitiers	21; 26
Reims	19
Strasbourg	34
Toulouse	23
Versailles	8; 16

CHAMPS NON DISCIPLINAIRES

*T*ECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

CRÉTEIL

N° 1

CODE SAIMAFOR : JEZ/M/00/N

Le multimédia à l'école : les conditions de l'innovation pédagogique

Structure(s) à l'initiative du projet :
Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)

Responsable(s) pédagogique(s) :
Christian Gautelier, responsable national communication-publications-multimédia, CEMEA, 76, boulevard de la Villette, 75940 Paris cedex 19; téléphone: 01 40404348, télécopie : 01 404043 19 - Jacques Crinon, maître de conférences, institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), 45, avenue Jean Zay, 93190 Livry-Gargan
Contact : Benoît Cornet, chargé de mission

aux technologies de l'information et de la communication (TIC), CEMEA, 76, boulevard de la Villette, 75940 Paris cedex 19; téléphone: 0140404317, télécopie: 0140404319

Nombre de participants éducation nationale : 30

Objectifs : Repérer les conditions (en vue d'une diffusion) nécessaires à la réussite de l'intégration des TIC à l'école. Mettre en valeur les facteurs d'innovation pédagogique, de transformation des pratiques d'apprentissage, d'évolution des fonctionnements institutionnels.

Contenu : Analyse critique des pratiques des TIC et des projets qui les animent. Repérage de pratiques innovantes dans le domaine de l'expression, de la création, du traitement de l'information et de la communication. L'apport des pédagogies actives et l'enjeu de la démarche de

projet dans l'acquisition des savoirs. Réflexion sur les conditions de l'innovation. Identification des évolutions dans le rapport enseignant-enseigné, fonctionnement des équipes, rapport à l'espace et au temps.

Modalités : Réflexion, analyse, confrontation de pratiques. Mise en situation par petits groupes de travail. Production de scénarios pédagogiques et de recommandations. Démarche participative et coopérative.

Public : Enseignants des premier et second degrés, documentalistes, chefs d'établissement, formateurs, chargés de mission en milieu scolaire issus des directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

Caractéristiques et pré-requis du public : Les participants doivent être nécessairement impliqués dans des projets d'innovation pédagogique ou institutionnelle utilisant les TIC ou dans des projets d'utilisation des TIC à l'école ou dans des structures culturelles. Ils doivent pouvoir témoigner, au moment de l'inscription, de cette expérience, par la transmission d'un écrit décrivant leurs travaux.

Durée : 6 jours

Dates : du 05-07-1999 au 10-07-1999

Lieu : Centre international d'études pédagogiques (CIEP), 1, avenue Léon Journault, 92318 Sèvres cedex.

Académies concernées : Toutes

NANCY-METZ

N° 2

CODE SAIMAFOR : PEZ/M/00/N

Utilisation des technologies d'information et de communication (TIC)

Structure(s) à l'initiative du projet : Institut national polytechnique de Lorraine (INPL), département de perfectionnement des ingénieurs et cadres (DPIC)

Responsable(s) pédagogique(s) : Yves Granjon, professeur à l'INPL et chargé des TIC, 2, rue de la Citadelle, 54000 Nancy; téléphone: 0383372222, télécopie: 0383328474

Contact : Nancy Miltgen, responsable du service orientation de l'INPL-DPIC, 2, rue de la Citadelle, 54000 Nancy; téléphone: 0383372222, télécopie : 0383328474

Nombre de participants éducation nationale : 32

Objectifs : Découvrir les TIC et la méthodologie de conception d'un enseignement utilisant ces TIC. Identifier les nouveaux modes de relations pédagogiques qu'instaure cette utilisation des TIC.

Contenu : À partir des outils technologiques, identification de l'apport des TIC dans le domaine de la formation, notamment pour ce qui concerne le codage et la transmission des connaissances. Introduction des TIC et muta-

tions induites par cette introduction. Mise en évidence des nouvelles procédures de relations pédagogiques induites par l'enseignement à distance.

Modalités : Pour chacun des thèmes, une conférence introduira brièvement les outils principaux et sera suivie de débats. En outre, dans le cadre de 4 ateliers (une demi journée par atelier), les thèmes suivants seront développés: enseignement et Internet - visioformation - analyse critique des outils didactiques - conception pédagogique et TIC. Une table ronde clôturera l'université d'été. Les participants devront choisir leur atelier au moment de l'inscription. Leur choix sera respecté à hauteur de 16 places par ordre d'arrivée des candidatures.

Public : Personnel enseignant, ingénieurs ou techniciens ayant utilisés les TIC ou souhaitant le faire dans le cadre d'un projet pédagogique.

Caractéristiques et pré-requis du public : Aucune connaissance n'est requise dans le domaine des TIC pour ce programme. Une expérience d'enseignement ou d'utilisation d'outils audiovisuels est souhaitable.

Durée : 5 jours

Dates : du 02-11-1999 au 06-11-1999

Lieu : DPIC, 2, rue de la Citadelle, 54000 Nancy.

Académies concernées : Toutes

NANCY-METZ

N° 3

CODE SAIMAFOR : JEA/M/00/N

Maitriser des évolutions en informatique pour l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement

Structure(s) à l'initiative du projet : Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lorraine - Rectorat de Nancy-Metz
Responsable(s) pédagogique(s) : Isabelle Debled-Rennesson, maître de conférences en informatique, IUFM de Lorraine, 54, boulevard Scarpone, 54000 Nancy; téléphone: 0383176886, télécopie: 0383176854
Contact : Gisèle Guyot, professeur, lycée Jules Ferry, 48, rue Saint-Charles, 88100 Saint Dié; téléphone: 03 295 62 6 68, télécopie: 0329560175
Nombre de participants éducation nationale : 45
Objectifs : Intégrer l'évolution des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et produire des documents pédagogiques transférables. Se familiariser avec la programmation "objet" et ses applications aux outils de développement pour Internet.

Acquérir des compétences sur les réseaux présents dans les établissements scolaires.

Contenu : Point sur l'informatique dans l'enseignement. Analyse de l'évolution des architectures matérielles. Présentation des nouveautés logicielles. Introduction au langage objet, ateliers sur le langage de programmation Java, création d'applications interactives sur Internet. Présentation générale des réseaux, ateliers sur les environnements NT et Novell. Droit sur Internet à partir d'études de cas fournies par les participants.

Modalités : Conférences, ateliers, travaux pratiques et démonstrations.

Public : Professeurs de lycée de toutes disciplines.

Caractéristiques et pré-requis du public : Connaissances en informatique et expérience de mise en pratique dans l'enseignement, avec une priorité donnée aux personnes ressources des établissements.

Durée : 3 jours

Dates : du 03-11-1999 au 05-11-1999

Lieu : Université Henri Poincaré, campus scientifique, 54506 Vandœuvre-lès-Nancy.

Académies concernées : Amiens, Besançon, Dijon, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg

LIMOGES

N° 4

CODE SAIMAFOR : JEZ/M/01/N

Déploiement du travail coopératif en ligne sur le système éducatif : nouveaux concepts, nouvelles stratégies, nouveaux logiciels, méthodologie d'aide à la décision

Structure(s) à l'initiative du projet : Faculté des sciences, université de Limoges
Responsable(s) pédagogique(s) : Guy Casteignau, professeur des universités,

faculté des sciences, 127, rue A. Thomas, 87000 Limoges ; téléphone : 05 55 10 00 26, télécopie : 05 55 10 00 29

Contact : Sophie Laurensou, collaboratrice auprès du délégué académique aux technologies de l'information et de la communication (DATIC), rectorat, 13, rue François Chénieux, 87000 Limoges ; téléphone : 05 55 10 00 26, télécopie : 05 55 10 00 29

Nombre de participants éducation nationale : 50 ; autres : 10

Objectifs : Transférer les connaissances sur

les concepts organisationnels et technologiques du travail interactif en groupe, via les réseaux de communication, au moyen des logiciels groupware. Analyser des pratiques dans des cas d'interactions multimédia interactif en ligne par rapport au système éducatif. Mettre en œuvre une méthodologie d'analyse multicritères du choix des concepts opérationnels et technologiques dans un projet impliquant les échanges avec des partenaires distants. Définir une méthodologie de transfert progressif et analyser les opportunités et les contraintes d'une généralisation de la démarche "groupware TIC" dans l'organisation scolaire (aide au travail personnel, échanges interactifs avec les familles).

Contenu : Transfert : promis à un grand avenir, le groupware pose plusieurs problèmes aux décideurs (est-ce une organisation ? Un logiciel ? Un nouveau mirage pour le travail coopératif en ligne ? Une démarche qualité incontournable dans l'organisation efficace de travaux de groupes avec partenaires distants ? Pourquoi ce concept doit être utilisé par le grand public, par le système éducatif ? Quelles sont les conditions de la réussite de sa mise en œuvre ?) - Analyse des pratiques : les TIC développent une démarche active vers l'éducation citoyenne. Elles peuvent être un outil "d'aide à l'acte d'enseigner", mais elles sont surtout un outil "d'aide à l'acte d'apprendre". La mutualisation et le travail coopératif via Internet sont alors réalisables. Le "groupware" permettra la gestion de ces types d'échange - Analyse multicritères : la prise en compte de critères quantifiables ou non doit conduire à orienter les choix techniques et organisationnels. La méthode Electre qui sera présentée donnera lieu à des travaux pratiques permettant aux participants d'en comprendre le principe et l'applicabilité. Les échanges de pratiques serviront d'études de cas pour appliquer la méthodologie Electre - Méthodologie : les ateliers porteront sur le serveur académique la teneur de leurs travaux. La séance plénière "en présentiel" permettra d'analyser le hiatus entre une restitution d'un travail de groupe réalisé en réseau et lors d'une séance en présentiel. À l'issue des travaux, des conclusions et recommandations seront émises. Elles constitueront le document de synthèse de l'université porté sur le serveur académique.

Modalités : Conférences pour ce qui est des transferts de connaissances et des approches méthodologiques (y compris visioconférences). Échanges de pratique entre les participants (démonstrations et brefs exposés avec production d'une affiche murale et création sur serveur). Ateliers de pratique permettant le travail coopératif sur machines avec groupes distants, correspondant via les réseaux (simulation de la vraie situation et utilisation de toutes les fonctionnalités d'échanges synchrones et asynchrones des réseaux).

Public : Spécialistes du développement et de la mise en œuvre des TIC en vue du travail coopératif ou mutualisé avec partenaires distants (chercheurs, formateurs, fournisseurs de service, webmasters) ; décideurs, cadres, responsables de structures et de services impliqués dans le déploiement des TIC dans le système éducatif (conseillers aux TICE, corps d'inspection, ingénieurs des collectivités, chefs d'établissement, animateurs de réseaux et responsables de projets). Acteurs de la recherche et du développement de logiciels de "groupware". Administrateurs de réseaux d'échanges et animateurs de services interactifs, orientés vers l'enseignement à distance.

Caractéristiques et pré-requis du public : Décideurs : familiarisés avec les démarches managériales, ils doivent être confrontés aux problèmes de définition, de choix d'activités et de planification d'investissements impliquant l'échange et la communication, via les TIC dans une culture de réseau, avec obligation de résultats à court terme - Spécialistes des TIC : ils doivent être impliqués dans des actions de recherche, de développement impliquant les fonctionnalités d'échanges offertes par les réseaux de communication ou bien être familiarisés avec la pratique des synergiciels permettant la création de ressources multimédia interactives de groupe ou des activités de service.

Durée : 6 jours

Dates : du 02-11-1999 (14h) au 07-11-1999 (12h)

Lieu : Centre CHEOPS, 55, rue de l'ancienne école normale d'instituteurs, BP 339, 87009 Limoges.

Académies concernées : Toutes

GRENOBLE

N° 5

CODE SAIMAFOR : PEZ/M/01/N

La contribution des logiciels et ressources libres à l'amélioration de l'environnement de travail des enseignants et des élèves sur les réseaux

Structure(s) à l'initiative du projet : Centre académique de ressources et de maintenance informatique (CARMI) - Université Joseph Fourier, Grenoble I - Unité de formation et de recherche (UFR) de mathématique et UFR d'informatique et mathématiques appliquées - Association francophone des utilisateurs de Linux et des logiciels libres (AFUL)

Responsable(s) pédagogique(s) : Éric Lavis, conseiller pour les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, rectorat, 7, place Bir-Hakeim, BP 1065, 38021 Grenoble cedex; téléphone: 0476747060, télécopie: 0476747055

Contact : Raymond Favre-Nicolin, responsable du CARMI-Internet, académie de Grenoble, lycée Marie Curie, BP 348, avenue du 8 mai 1945, 38435 Échirolles cedex; téléphone: 0476337032, télécopie: 0476336422

Nombre de participants éducation nationale : 60; autres: 10

Objectifs : Évaluer l'ampleur du phénomène nouveau que constitue le développement des logiciels libres. Déterminer l'intérêt qu'ils présentent pour les usages pédagogiques basés sur l'accès aux réseaux de communication. Dégager les principaux domaines dans lesquels le recours aux logiciels libres pourra s'avérer

être une alternative pertinente.

Contenu : À partir de réflexions théoriques sur le travail coopératif, sur les modes de conception et de développement des logiciels libres, d'expériences concrètes de développeurs et d'utilisateurs d'outils à base de systèmes libres, d'exemples d'utilisation en milieu scolaire ou universitaire et d'études de cas concrets de déploiement de réseaux, on dégagera les lignes d'intérêt de cette approche pour le système éducatif.

Modalités : Conférences en séances plénières pour les apports théoriques; ateliers de réflexion collective et d'échanges de pratiques; séances de démonstration; travaux pratiques en groupes avec des ordinateurs en réseaux.

Public : Enseignants et personnels des écoles, collèges ou lycées, conseillers pédagogiques, formateurs, corps d'inspection, chefs d'établissement, ayant un projet d'utilisation des logiciels libres. Enseignants et personnels en charge de la mise en réseau des lycées, collèges et écoles dans les académies. Responsables des collectivités locales de l'équipement des écoles et des établissements scolaires.

Caractéristiques et pré-requis du public : Connaissance des réseaux et d'Internet : messagerie, navigation, forums. Être impliqué dans un projet utilisant l'Internet, le travail coopératif ou des logiciels libres.

Durée : 6 jours

Dates : du 05-07-1999 au 10-07-99

Lieu : Institut Fourier, BP 74, 100, rue des Maths, 38402 Saint Martin d'Hères cedex.

Académies concernées : Toutes

AIX-MARSEILLE

N° 6

CODE SAIMAFOR : PEZ/M/00/C

Le multimédia éducatif et son développement industriel

Structure(s) à l'initiative du projet : Observatoire des ressources multimédias

éducatives (ORME) - Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) d'Aix-Marseille - Direction de la technologie, (DT B3) Responsable(s) pédagogique(s) : Dominique Liautard, professeur détaché,

chargée d'études, responsable de l'ORME, docteur en sciences de l'information et de la communication, CRDP d'Aix-Marseille, 31, boulevard d'Athènes, 13001 Marseille; téléphone : 0491141313, télécopie: 0491141300 - Jean-François Simonpoli, professeur détaché, chargé d'études, responsable de l'unité des produits pour l'accompagnement pédagogique (UPAP), conseiller technique auprès du recteur pour l'édition multimédia, docteur en sciences du langage, CRDP d'Aix-Marseille, 31, boulevard d'Athènes, 13001 Marseille; téléphone: 0491141312, télécopie: 0491141300
Contact : Khera Chatbi, secrétariat de l'ORME, CRDP d'Aix-Marseille, 31, boulevard d'Athènes, 13001 Marseille ; téléphone : 0491141329, télécopie: 0491141300
Nombre de participants éducation nationale : 30 ; autres: 20
Objectifs : Valoriser dans l'industrie du multimédia les compétences du système éducatif dans le domaine des technologies de l'information et de la communication - Aider à la création d'entreprises de produits et de services innovants dans le domaine du multimédia éducatif - Se confronter à la réalité de la chaîne de production en articulant les savoir-faire industriels et ceux de l'éducation nationale.
Contenu : Les contenus s'appuieront sur une démarche de pilotage de projet. Ils permettront aux participants de simuler les situations les plus proches d'un cas réel autour de trois axes de réflexion : - l'observation et les choix stratégiques (autour de trois cas concrets: un produit de service de formation à distance, un produit d'enseignement, un produit culturel) -

la production et la réalisation (sur quels modèles s'établissent les chaînes de décision, de financement, de production et de réalisation?) - l'exploitation (articulation entre le système éducatif et l'industrie).

Modalités : Les dispositifs choisis viseront à des apports méthodologiques, informatifs, à partir de cas concrets et d'expériences en cours pris dans les secteurs public et privé. Les intervenants seront des porteurs de projets, des représentants de structures de soutien. Les interventions prendront la forme de conférences, travaux pratiques, travaux de groupes, rencontres entre professionnels de l'éducation et des industries de l'information.

Public : Enseignants des premier et second degrés, universitaires, responsables académiques de dispositifs de ressources (conseillers techniques des recteurs, personnels du réseau du centre national de documentation pédagogique...) ainsi que, hors éducation nationale, acteurs économiques : chefs d'entreprises, responsables d'associations professionnelles.

Caractéristiques et pré-requis du public : Volonté de participer à la valorisation des savoir-faire acquis dans les technologies de l'information et de la communication au service du multimédia éducatif.

Durée : 5 jours (en 2 sessions)

Dates : du 01-07-1999 au 03-07-1999 et du 06-10-1999 au 07-10-1999

Lieu : Friche de la Belle de mai, pôle des industries culturelles et de la communication, 19-21, rue Guibal, 13003 Marseille.

Académies concernées : Toutes

DOMAINE DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

AIX-MARSEILLE

N° 7

CODE SAIMAFOR : PEE/M/00/C

Utiliser, créer, diffuser de l'image dans le contexte des technologies d'information et de communication à l'école

Structure(s) à l'initiative du projet :

Inspection de l'éducation nationale d'Arles et rencontres internationales de la photographie d'Arles

Responsable(s) pédagogique(s) :

Jean Hébrard, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe de l'enseignement primaire, 107, rue de Grenelle, 75007 Paris; téléphone:

0 15 55 51 0 46, télécopie: 01 55 5523 11 -

Antoine Marcangeli, inspecteur de l'éducation nationale, circonscription d'Arles, cité Léon

Blum, 13200 Arles; téléphone: 0490963930, télécopie: 0490962896

Contact : Marie-Claude Garcia, responsable des actions pédagogiques, 10, rond-point des Arènes, 13200 Arles; téléphone: 0490967606,

télécopie: 0490499439

Nombre de participants éducation nationale : 33

Objectifs : Montrer que l'utilisation du multimédia permet une modification des attitudes chez l'enfant et des pratiques pédagogiques pour les enseignants. Présenter les différentes façons d'utiliser un projet sur l'image à l'école (travail en réseau: en classe, dans l'école, dans une circonscription...).

Approfondir le rôle de la culture de l'image, favoriser les échanges interactifs, évaluer, maîtriser les informations apportées par Internet et apprendre à s'y orienter.

Contenu : Apports scientifiques sur l'utilisation du matériel, sur le traitement de l'image dans un dispositif de mise en page et de sa transformation. Présentation de projets d'école. Confrontation d'expériences et élaboration de projets individuels ou collectifs. Utilisation du matériel numérique.

Modalités : Groupes de travail animés par des interventions d'universitaires et de professionnels de l'image, ateliers de pratique sur outil informatique, conférences et groupes de réflexion.

Public : Directeurs d'école, conseillers pédagogiques, enseignants du premier degré désirant s'impliquer ou étant déjà impliqués dans des actions ou des recherches liées au thème de l'université.

Caractéristiques et pré-requis du public : Maîtrise de l'outil informatique et des outils multimédia : connaissance souhaitée de logiciels (ADOBE PHOTODELUXE, ADOBE PHOTOSHOP...).

Durée : 4 jours

Dates : du 02-07-1999 au 05-07-1999

Lieu : École maternelle du Cloître, rue de la Calade, 13200 Arles.

Académies concernées : Toutes

VERSAILLES

N° 8

CODE SAIMAFOR : PEE/M/00/N

Enseigner l'image, le cinéma, l'audiovisuel

Structure(s) à l'initiative du projet :
Association des enseignants et chercheurs en cinéma et audiovisuel (AFECCAV)

Responsable(s) pédagogique(s) :
Francis Vanoye, professeur des universités en cinéma et littérature, département des arts du spectacle de l'université de Paris X-Nanterre, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre; téléphone : 01 46 04 36 57, télécopie : 0140977306

Contact : Francis Vanoye

Nombre de participants éducation nationale : 45

Objectifs : Viser à une réelle éducation à l'image, de l'école à l'université et, pour se faire - définir des objectifs transversaux: chaque média (photographie, télévision, cinéma, etc.) générant ses concepts, ses méthodes d'analyse, ses outils pédagogiques, définir des points de convergence, de passage, des concepts communs; articuler objectifs et compétences à développer (en fonction des niveaux) - situer l'éducation à l'image au sein des diverses disciplines (objectifs spécifiques, compétences) - définir des modules de formation pour les enseignants, des projets et des outils pédagogiques.

Contenu : Informations sur l'évolution des contextes (sociaux, économiques, institutionnels, technologiques) dans lesquels prend place l'enseignement de l'image, du cinéma et de l'audiovisuel. Informations sur le renouvellement des approches de l'image, des pratiques,

des références théoriques. Les nouvelles technologies comme objets d'études et comme outils pédagogiques. Redéfinition des enjeux de l'analyse filmique. La question de l'articulation entre l'analyse (de l'image, des médias) et la pratique (ateliers, production d'images, scénarios). Images et disciplines (français, histoire, langues, etc.).

Modalités : Conférences générales suivies de groupes de réflexion ou de travaux pratiques; "ateliers" de deux types: élaboration de projets et d'outils pédagogiques; réflexions sur les pratiques et les références théoriques.

Public : Inspecteurs d'académie; professeurs des écoles; formateurs d'instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) engagés dans des opérations concernant l'image; professeurs des collèges participant activement à l'opération "collège au cinéma" ou à des parcours intégrant le travail sur l'image, l'audiovisuel et le cinéma; professeurs de lycée enseignant l'option cinéma et audiovisuel ou activement engagés dans des ateliers.

Caractéristiques et pré-requis du public : Avoir une expérience réelle quant à l'enseignement et à l'éducation à l'image (analyse, ateliers pratiques, opérations école-collège-lycée au cinéma, etc.). Avoir déjà suivi des actions (voire un cursus) de formation dans ce domaine.

Durée : 5 jours

Dates : du 02-11-1999 au 06-11-1999

Lieu : CREPS de Chatenay-Malabry, 1, rue du docteur Le Savoureux, 92291 Chatenay-Malabry
Académies concernées : Toutes

PARIS

N° 9

CODE SAIMAFOR : PFD/M/00/U

Praticiens et pédagogues du théâtre en Grande-Bretagne, en Wallonie Bruxelles et en France

Structure(s) à l'initiative du projet :
Maison du geste et de l'image (MGI) - Action

culturelle de l'académie de Rouen - Institut d'études théâtrales de l'université Paris III
Responsable(s) pédagogique(s) :
Steven Clark, professeur d'anglais, formateur, conseiller théâtre, rectorat de l'académie de Rouen, 25, rue Fontenelle, 76037 Rouen

cedex ; téléphone : 0235147529, télécopie : 0235715638

Contact : Evelyne Panato, directrice de la MGI, 42, rue Saint-Denis, 75001 Paris; téléphone : 0142363352, télécopie : 0140364014

Nombre de participants éducation nationale : 30; autres: 40

Objectifs : Confronter les pratiques et les politiques culturelles en Grande Bretagne, en Wallonie Bruxelles et en France par la rencontre d'intervenants qui présenteront leur expérience théâtrale. Dégager les pratiques qui favorisent le décloisonnement entre les lieux de diffusion culturelle et les lieux d'enseignement, afin d'élargir l'accès de tous les élèves au théâtre, en particulier contemporain. Permettre un ancrage plus solide de l'artiste dans la cité et développer le réseau partenarial existant. Faire émerger des pistes de réflexion sur ces différentes pratiques et des modes de réappropriation par les stagiaires.

Contenu : Témoignages de personnalités quant à leur perception sur la place et le rôle du théâtre dans chaque pays. Comparaison des systèmes de formation des comédiens professionnels. Examen des traditions pédagogiques

et de la place du théâtre au sein de chaque système éducatif. Confrontation des formations initiales et continues des différents intervenants et des enseignants en vue d'établir des complémentarités entre la pratique du "Drama" en Angleterre et le partenariat en France.

Modalités : Ateliers ; conférences-débats avec des artistes, des universitaires et des responsables culturels; représentations théâtrales. Public : Professeurs de toutes disciplines, responsables d'ateliers théâtre, formateurs, chefs d'établissement, inspecteurs d'académies-inspecteurs pédagogiques régionaux, conseillers théâtre dans les rectorats, conseillers théâtre dans les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), artistes et enseignants des pays partenaires.

Caractéristiques et pré-requis du public : Etre impliqué dans des actions théâtre, de préférence en équipe partenariale et en collège. Avoir une bonne compréhension de l'anglais.

Durée : 5 jours

Dates : du 03-11-1999 au 07-11-1999

Lieu : Maison du geste et de l'image, 42, rue Saint-Denis, 75001 Paris.

Académies concernées : Toutes

NANCY-METZ

N° 10

CODE SAIMAFOR : PFD/M/01/U

Le théâtre d'aujourd'hui : méthodes et pratiques artistiques

Structure(s) à l'initiative du projet : Association "Mousson d'été"

Responsable(s) pédagogique(s) : Michel Simonot, maître de conférences arts de la scène à l'université de Rouen, auteur, 82, rue Doudeauville, 75018 Paris ; téléphone : 0142578201, télécopie : 0142578204

Contact : Véronique Felenbok, chargée de production de la "Mousson d'été", 82, rue Marceau, 93100 Montreuil ; téléphone : 0148592089, télécopie : 0148592903

Nombre de participants éducation nationale : 30 ; autres : 30

Objectifs : Dans le cadre du festival "Mousson d'été", assister à la présentation de textes dramatiques d'aujourd'hui par des comédiens profes-

sionnels. Ces textes seront la base d'un travail d'analyse utilisant le théâtre comme support pédagogique. Faire émerger des pistes de réflexion que les participants pourront mettre en œuvre dans leur pratique pédagogique ou professionnelle. Permettre un décloisonnement entre les professionnels du théâtre et les enseignants afin de susciter des partenariats.

Contenu : Au cours d'ateliers, développer un travail d'analyse critique en vue de s'appropriier les textes et d'en dégager les différentes interprétations et les enjeux possibles (au plan historique, artistique, politique, social...). Rencontres avec les professionnels pour parvenir à une meilleure connaissance des métiers du théâtre (acteurs, diffuseurs, traducteurs, metteurs en scène, éditeurs...) afin de permettre aux participants de se les réapproprier dans leur pratique professionnelle.

Modalités : Alternance de travaux dirigés en groupes restreints autour de l'analyse de textes dramatiques et de rencontres plus larges avec les professionnels du champ théâtral.

Public : Enseignants de toutes disciplines du primaire, du secondaire et du supérieur; formateurs.

Caractéristiques et pré-requis du public :

Expérience dans l'initiation de pratiques théâtrales.

Durée : 5 jours

Dates : du 28-08-1999 au 01-09-1999

Lieu : Abbaye des Prémontrés, rue Saint-Martin, 54700 Pont-à-Mousson.

Académies concernées : Toutes

AIX-MARSEILLE

N° 11

CODE SAIMAFOR : PFY/M/00/C

La transversalité des domaines artistiques dans les enseignements de théâtre au lycée : ateliers, travaux présentés par des élèves, et spectacles du festival d'Avignon

Structure(s) à l'initiative du projet : Rectorat d'Aix-Marseille - Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de l'académie d'Aix-Marseille

Responsable(s) pédagogique(s) : Annie Bouty, inspecteur d'academie-inspecteur pédagogique régional de lettres, rectorat d'Aix-Marseille, place Lucien Paye, 13100 Aix-en-Provence; téléphone: 04 4 29 17 04 0 - Mireille Olmeta, professeur, 88, rue Consolat, 13001 Marseille; téléphone: 04 9 18 43 67 9

Contact : Jean-Pierre Berthier, professeur, 86, rue Monge, 75005 Paris ; téléphone : 01 43 36 72 34, télécopie: 01 55 55 76 10

Nombre de participants éducation nationale : 45; autres: 28

Objectifs : Enrichir la pratique théâtrale au lycée par l'interaction avec les autres domaines artistiques : arts plastiques, musique, danse,

cirque, cinéma, audiovisuel... Encourager les attitudes de recherches dans le domaine de la transversalité des domaines artistiques. Évaluer l'intérêt et la pertinence de ces démarches.

Contenu : Observation de travaux d'élèves à caractère transdisciplinaire, rencontres autour de spectacles professionnels, analyse des expérimentations réalisées dans les ateliers, théorisation.

Modalités : Alternance d'ateliers de pratique, de rencontres, de tables rondes et de conférences.

Public : Professeurs en charge des options artistiques au lycée, professeurs de toutes disciplines, corps d'inspection, responsables de l'action culturelle, formateurs, partenaires des enseignements artistiques, responsables DRAC.

Caractéristiques et pré-requis du public : Public intéressé par les approches transdisciplinaires de la pédagogie du théâtre.

Durée : 5 jours

Dates : du 12-07-1999 au 16-07-1999

Lieu : Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 74, rue Louis Pasteur, 84029 Avignon cedex 1.

Académies concernées : Toutes

GRENOBLE

N° 12

CODE SAIMAFOR : PFD/M/02/U

Autre théâtre : les pratiques théâtrales comme outil pédagogique d'accompagnement, d'insertion et de lutte contre les exclusions

Structure(s) à l'initiative du projet : Compagnie Renata Scant

Responsable(s) pédagogique(s) : Renata Scant, directrice artistique, administratrice de la compagnie Renata Scant - festival de théâtre européen, 8, rue Pierre Duclot, 38000

Grenoble; téléphone: 0476446092, télécopie: 0476517427

Contact : Maïté Gerschwitz, chargée de mission, festival de théâtre européen, 8, rue Pierre Duclot, 38000 Grenoble ; téléphone : 0476446092, télécopie: 0476517427

Nombre de participants éducation nationale : 30; autres: 20

Objectifs : Croiser les expériences d'intervention théâtrale avec des personnes en difficulté d'apprentissage scolaire et d'intégration sociale. Sensibiliser à une approche interdisciplinaire de la pratique théâtrale comme outil pédagogique de remédiation, complémentaire à ceux de l'éducation nationale déjà existants. Susciter des partenariats entre structures artistiques, structures d'éducation et de formation, structures associatives et institutionnelles, pour une meilleure réussite des projets éducatifs et pour réfléchir ensemble à la responsabilité sociale de chacun face aux exclusions.

Contenu : Analyse des spécificités des populations en difficulté, des symptômes et raisons de leur exclusion. Réflexion sur les politiques conduites par les différents partenaires institutionnels dans la lutte contre les exclusions culturelles. Mise en pratique du travail d'expression

théâtrale à mener avec des personnes en difficulté.

Modalités : Conférences-débats, tables rondes. Présentation de spectacles, de vidéos, lectures. Mise en place d'ateliers de pratique théâtrale.

Public : Enseignants des premier et second degrés de toutes disciplines; enseignants-chercheurs en sciences humaines, sciences sociales et études théâtrales; chefs d'établissement; formateurs et aides éducateurs en poste dans des établissements scolaires; artistes professionnels; travailleurs sociaux (animateurs socioculturels en exercice ou en formation, éducateurs, animateurs spécialisés); personnes de réseaux associatifs.

Caractéristiques et pré-requis du public : Public ayant une expérience en zone sensible, en zone et réseau d'éducation prioritaire ou avec des personnes en situation d'exclusion, souhaitant engager des partenariats avec des artistes professionnels pour mener des expériences de pratique théâtrale.

Durée : 5 jours

Dates : du 01-07-1999 au 05-07-1999

Lieu : Le Petit Théâtre, 4, rue Pierre Duclot, 38000 Grenoble.

Académies concernées : Toutes

PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE

LYON

N° 13

CODE SAIMAFOR : JTD/M/00/N

L'Éducation prioritaire, réseaux et contrats de réussite

Structure(s) à l'initiative du projet :
Centre Michel Delay de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de l'académie de Lyon

Responsable(s) pédagogique(s) :
Catherine Pérotin, administratrice du centre Michel Delay, 3, rue Georges Lyvet, 69200 Vénissieux ; téléphone: 0472890020, télécopie: 0472890029

Contact : Eliane Debard, coordonnatrice des actions de l'éducation prioritaire, centre Michel Delay, 3, rue Georges Lyvet, 69200 Vénissieux ; téléphone: 04 728900 20, télécopie: 0472890029

Nombre de participants éducation nationale : 40 ; autres: 10

Objectifs : Contribuer à la mise en œuvre des réseaux d'éducation prioritaire et des contrats de réussite. Clarifier d'un point de vue théorique la notion de réseau et celle de contrat de réussite. Explorer une démarche contractuelle et ses conséquences dans l'éducation nationale. Contribuer au développement d'une culture d'évaluation et de pilotage. Favoriser le travail en réseau interacadémique. Produire des outils stratégiques et méthodologiques à l'usage des

responsables et des coordonnateurs de réseaux d'éducation prioritaire.

Contenu : Apports théoriques sur la notion de réseau, en particulier par des approches sociologique et anthropologique sur les organisations et l'innovation. Présentation d'exemples de réseaux fonctionnant dans l'éducation nationale et au niveau de la politique d'une ville. Analyse et mise en œuvre de démarches contractuelles (projet, évaluation, pilotage...) concernant l'éducation prioritaire. Production d'un guide méthodologique ou de fiches à l'usage des responsables et des coordonnateurs de réseaux d'éducation prioritaire.

Modalités : Alternance d'apports théoriques, d'études de cas et de travaux de groupes.

Public : Responsables et coordonnateurs de réseaux d'éducation prioritaire. Personnels d'encadrement d'autres ministères ou de collectivités territoriales engagés dans le développement social et urbain.

Caractéristiques et pré-requis du public : Être un acteur des réseaux d'éducation prioritaire (premier et second degrés) ou des politiques territorialisées.

Durée : 5 jours

Dates : du 05-07-1999 au 09-07-1999

Lieu : IUFM de Lyon, 5, rue Anselme, 69004 Lyon.

Académies concernées : Toutes

CRÉTEIL

N° 14

CODE SAIMAFOR : PRZ/M/00/N

Éducation et politique de la ville

Structure(s) à l'initiative du projet : Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de l'académie de Créteil - Direction de l'enseignement scolaire (DESCO B5)

Responsable(s) pédagogique(s) : Jean-Louis Auduc, directeur adjoint, IUFM de l'académie de Créteil, rue Jean Macé, 94861 Bonneuil cedex ; téléphone : 01 49 56 37 66, télécopie : 0149563795

- Jean-Claude Emin, Liliane Poirrier, DESCO B5, 107, rue de Grenelle, 75007 Paris; téléphone: 0155551644, télécopie: 0155551170

Contact : Jean-Louis Auduc

Nombre de participants éducation nationale : 60 ; autres: 40

Objectifs : Permettre aux personnels de l'éducation nationale de mieux travailler avec les services de l'État, les associations intervenant dans la ville ; permettre aux services de l'État, aux acteurs du développement social urbain de mieux comprendre les objectifs de l'éducation nationale. Favoriser la mise en synergie de tous les acteurs.

Contenu : Les acteurs du territoire, leurs activités, leur professionnalité. Les dispositifs existants : contrats de ville, contrats éducatifs locaux, contrats de réussite, contrats locaux de sécurité. Comment construire un partenariat efficace favorisant les apprentissages des

jeunes, notamment dans les domaines de la maîtrise de la langue écrite et orale et de l'éducation à la citoyenneté?

Modalités : Travail chaque jour autour d'un thème : alternance de conférences et de tables rondes de praticiens, d'institutionnels, d'universitaires. Pendant les quatre après-midi, travail en six ateliers de production sur des thèmes transversaux avec inscription préalable dans un atelier. Soirées thématiques autour de réalisations culturelles dans le cadre de la politique de la ville.

Public : Corps d'inspection, coordonnateurs de zones et de réseaux d'éducation prioritaire, chefs d'établissement, formateurs IUFM, enseignants, conseillers principaux d'éducation. Services publics de l'État (justice, ville, culture, jeunesse et sports), acteurs du développement social urbain. Personnels des collectivités locales et territoriales.

Caractéristiques et pré-requis du public : Être engagé dans des actions liées à la politique de la ville.

Durée : 4 jours

Dates : du 02-11-1999 (9 h 00) au 06-11-1999 (12 h 30)

Lieu : Centre scientifique et technique de l'IUFM de Créteil, place du 8 mai 1945, 93200 Saint-Denis.

Académies concernées : Toutes

LYON

N° 15

CODE SAIMAFOR : PTZ/M/00/N

A apprendre à vivre à l'école ?

Structure(s) à l'initiative du projet : Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lyon - Association "Éducation et devenir" - Ligue de l'enseignement

Responsable(s) pédagogique(s) : Catherine Pérotin, administratrice du centre Michel Delay, 3, rue Georges Lyvet, 69200 Vénissieux ; téléphone : 04 728 90 020, télécopie : 0472890029

Contact : Chantal Daux, proviseur du lycée Juliette Récamier, 57, rue de la Charité, 69287 Lyon cedex 02; téléphone: 04 724 16530, télécopie: 0472416531

Nombre de participants éducation nationale : 60

Objectifs : Identifier les concepts (de droit, de morale, d'éthique, d'autorité...) permettant aux adultes de se situer en tant qu'éducateurs. Analyser les situations scolaires problématiques afin de les surmonter et de prendre des décisions

pertinentes dans une démarche globale d'éducation : cette démarche se caractérise par une transmission des connaissances mais aussi de valeurs, une formation culturelle mais aussi civique et morale des élèves.

Contenu : Plusieurs types d'activités permettront de nourrir le travail : des apports de connaissances théoriques sur les notions d'éthique, de droit, de morale; des échanges de pratiques; des confrontations entre pratiques professionnelles et connaissances théoriques.

Modalités : Un temps d'exposé suivi d'un temps de réflexion en petits groupes (débouchant sur des commentaires et des interrogations) et

un temps de débat en grand groupe; des ateliers d'études de cas présentés par les participants.

Public : Tous personnels de l'éducation nationale travaillant en établissement scolaire.

Caractéristiques et pré-requis du public : Une priorité sera accordée aux personnels travaillant dans les réseaux d'éducation prioritaire ou en établissement sensible, en particulier aux équipes pluricatégorielles.

Durée : 5 jours

Dates : du 02-11-1999 au 06-11-1999

Lieu : IUFM de Lyon, 5, rue Anselme, 69004 Lyon.

Académies concernées : Toutes

VERSAILLES

N° 16

CODE SAIMAFOR : PEZ/M/00/U

Médias, violence et éducation

Structure(s) à l'initiative du projet : Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) - Centre de recherche sur l'information, la formation et l'éducation aux médias (CRIFEM)

Responsable(s) pédagogique(s) : Évelyne Bevort, directrice déléguée du CLEMI, 391 bis, rue de Vaugirard, 75015 Paris; téléphone: 01 53687100, télécopie: 01 42505474 - Michaël Palmer, directeur du CRIFEM, université de Paris III; téléphone: 01 53687100, télécopie: 01 42505474

Contact : Pierre Frémont, responsable formation au CLEMI; téléphone: 01 53687125, télécopie: 01 42505474

Nombre de participants éducation nationale : 40

Objectifs : Approfondir le thème retenu en associant au débat des chercheurs, des enseignants, des professionnels des médias et des représentants d'associations familiales. Tenter de définir la notion de violence en prenant en compte différents points de vue (diffusion-réception, enfant-adulte, réel-symbolique...). Préciser la contribution des médias par rapport à cette problématique et envisager les réponses originales que l'éducation aux médias peut apporter; proposer des modalités de travail avec les élèves sur ces questions.

Contenu : À partir de contributions d'universitaires (sciences de l'information et de la communication, sociologie, sciences de l'éducation), de professionnels des médias (journalistes, réalisateurs, médiateurs...), de psychologues, plusieurs questions seront abordées : la part de violence dans les médias, son impact présumé et les différentes théories qui cherchent à en rendre compte; les différents types de programmes concernés (information, fiction, dessins animés, jeux vidéos...); s'agit-il d'un phénomène purement contemporain ? Présence de la violence à l'école; s'agit-il d'un fait nouveau? Prise en compte de l'effet induit par les deux institutions concernées: "l'effet" média, "l'effet" école. La place de la violence dans les médias réalisés par les jeunes: journaux scolaires, radios scolaires... Quelle place la violence y tient-elle? Quel discours sur celle-ci y tient-on? En quoi peut-il constituer une réponse à la violence ?

Modalités : Conférences et tables rondes en séance plénière; ateliers thématiques; visionnement de réalisations audiovisuelles en présence de leurs auteurs; dispositifs de restitution et de régulation.

Public : Enseignants des premier et second degrés de toutes disciplines, formateurs, chefs d'établissement, chercheurs.

Caractéristiques et pré-requis du public :
Être engagé dans une action ou une recherche portant sur la problématique de l'université d'été. Les participants devront pouvoir faire état de leurs travaux ou de leurs questionnements afin de contribuer activement aux échanges durant l'université d'été. Un travail préalable sera demandé à l'ensemble des participants, à partir d'un questionnaire qui leur

sera adressé. Ils devront donc s'engager à préparer un apport original, même modeste, à partir de leur expérience de chercheur, d'enseignant ou de formateur.

Durée : 4 jours

Dates : du 05-07-1999 au 08-07-1999

Lieu : Université de Caen-Basse Normandie, esplanade de la Paix, 14032 Caen cedex.

Académies concernées : Toutes

E

EVOLUTIONS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

NANCY-METZ

N° 17

CODE SAIMAFOR : JTZ/M/00/N

Quels temps pour l'enfant et l'adolescent ? Rythmes de vie, expériences d'aménagement, construction de projets

Structure(s) à l'initiative du projet :
Cercle de recherche et d'action pédagogiques
(CRAP), cahiers pédagogiques - Département
des sciences de l'éducation de l'université de
Nancy II

Responsable(s) pédagogique(s) :
Pierre-André Dupuis, maître de conférences en
sciences de l'éducation, université de Nancy II,
campus Lettres, rue Baron Louis, 54000
Nancy ; téléphone: 03 839 671 35, télécopie:
03 839 671 50

Contact : Daniel Bersweiler, professeur
documentaliste, collège André Thieuret, BP
507, 55012 Bar-le-Duc ; téléphone :
03 29 790 723, télécopie: 03 29 45 4906

Nombre de participants éducation
nationale : 40

Objectifs : Analyser les temps de vie et d'édu-
cation des enfants et adolescents pour en poser
les enjeux. Produire des écrits issus de la
confrontation des expériences des participants
et enrichis par des apports d'intervenants, d'uni-
versitaires et de partenaires éducatifs. Élaborer
des outils de réflexion et d'analyse, des pistes et
propositions méthodologiques pour les équipes
éducatives et les dispositifs de formation.

Contenu : Prise en compte par le système édu-
catif de l'expérience du temps chez l'enfant et

l'adolescent. Ouvertures et difficultés des
expérimentations d'aménagement des
rythmes de vie. Du temps morcelé à la visée à
long terme: pratiques de l'expérience tempo-
relle. Problématique des enjeux liés au temps
dans les sociétés contemporaines. Mise en
situation des participants: expression de leur
propre rapport au temps professionnel et
personnel. Prise en compte des opinions des
familles et des jeunes à propos d'aménagement
des temps de l'école et de la ville. Production
régulière d'écrits préparant les actes.

Modalités : Travaux de production en
ateliers thématiques, ateliers complémen-
taires d'expression, conférences, table ronde,
moments d'évaluation et de régulation.

Public : Formateurs et tous personnels de
l'éducation nationale: enseignants, formateurs,
personnels du premier et du second degré, chefs
d'établissement, corps d'inspection.

Caractéristiques et pré-requis du public :
Participation souhaitée à des expérimentations
d'aménagement du temps scolaire et des rythmes
périscolaires, des projets de zones d'éducation
prioritaire (ZEP), des contrats éducatifs locaux.
Intérêt pour les questions portant sur l'expression
du temps vécu de l'enseignant, de l'élève, de
l'individu en général.

Durée : 5 jours

Dates : du 12-07-1999 (12h) au 17-07-1999
(14h)

Lieu : Foyer du jeune travailleur "Espace
Pilâtre de Rozier", 2, rue Georges Ducrocq,
57000 Metz.

Académies concernées : Toutes

BORDEAUX

N° 18

CODE SAIMAFOR : PHB/M/00/C

Innovation, mise en réseaux de savoirs et de personnes

Structure(s) à l'initiative du projet :
Direction de l'enseignement scolaire (DESCO)
- Institut national de la recherche pédagogique (INRP) - Direction de la technologie (DT) -
Ministère de l'agriculture et de la pêche
Responsable(s) pédagogique(s) :
Christine Faucqueur, chef du bureau DESCO
A 11, 107, rue de Grenelle, 75007 Paris; télé-
phone : 0155553479, télécopie : 0155552227
-Françoise Cros, professeur des universités,
chercheur à l'INRP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris;
téléphone : 0146349000, télécopie : 0143543201
Contact : Anne-Marie Bériot ou Jean-Marc
Blanchard, DESCO A11, 107, rue de Grenelle,
75007 Paris; téléphone : 0155553479, télécopie :
0155552227

Nombre de participants éducation
nationale : 45 ; autres : 15

Objectifs : Comprendre les enjeux, la place et
le rôle des réseaux dans l'émergence, le déve-
loppement et la diffusion de l'innovation.
Réfléchir à l'importance des réseaux dans le
"management" du système éducatif et dans les
pratiques professionnelles des enseignants:
ouverture vers des traitements transversaux et
coopératifs des problèmes, prise en charge col-
lective de l'activité éducative, évolution du
métier d'enseignant.

Contenu : Clarification de la notion de réseau:
les différents types de réseaux, les réseaux dans

le lien social, les points forts et les dérives possibles
du fonctionnement en réseau. Présentation
d'expériences de mise en réseau. Les réseaux,
systèmes d'acteurs, systèmes d'action: objec-
tifs, forme, composition et fonctionnement des
réseaux ; constitution de réseaux de savoirs;
place de l'individu au sein des réseaux. In-
fluence des technologies de l'information et de
la communication sur les réseaux de savoirs et
de personnes: mise en relation, schémas de
communication et de responsabilité, impacts
sur la structure des réseaux humains.

Modalités : Alternance de conférences, de
témoignages d'acteurs et de travaux d'analyse
et de production en atelier.

Public : Personnels de l'éducation nationale
et des établissements scolaires relevant du mi-
nistère de l'agriculture et de la pêche, de toutes
disciplines et de tous niveaux d'enseignement:
personnel d'encadrement, formateurs, profes-
seurs, enseignants, personnel médico-social.
Caractéristiques et pré-requis du public :
Personnes ayant une expérience de travail en
réseaux, qu'ils soient institutionnels (réseaux de
formateurs, de personnes ressources, d'éducation
prioritaire, etc.) ou informels.

Durée : 4,5 jours

Dates : du 05-07-1999 (12h) au 09-07-1999
(14h)

Lieu : Lycée professionnel agricole Bergerac,
domaine de la Brie, 24240 Montbazillac.

Académies concernées : Toutes

REIMS

N° 19

CODE SAIMAFOR : PHK/M/00/N

Interdisciplinarité, polyvalence et formation professionnelle en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM)

Structure(s) à l'initiative du projet :
Institut universitaire de formation des maîtres

(IUFM) du Nord Pas-de-Calais et IUFM
de Reims

Responsable(s) pédagogique(s) :
Gilles Baillat, maître de conférences en sciences
de l'éducation, directeur adjoint de l'IUFM de
Reims, 23, rue Clément Ader, BP 175, 51685
Reims cedex 2; téléphone : 03 265 05986,

télécopie : 03 26 50 59 70 - Jean-Pierre Renard, professeur d'université en géographie, université de Lille I, directeur adjoint de l'IUFM Nord-Pas-de-Calais, rue Parmentier, 59650 Villeneuve d'Ascq; téléphone: 03 20 91 16 26
Contact : Annick Lefebvre, secrétaire des directeurs adjoints de l'IUFM de Reims, 23, rue Clément Ader, BP 175, 51685 Reims cedex 2; téléphone : 03 26 50 59 68, télécopie : 03 26 50 59 70

Nombre de participants éducation nationale : 60

Objectifs : Mener une réflexion sur les enjeux de l'interdisciplinarité et de la polyvalence en formation initiale et continue des enseignants. L'interdisciplinarité est-elle utile? Aux enseignants, aux élèves, aux disciplines enseignées? Peut-elle apporter du sens aux enseignements disciplinaires? Apporte-t-elle une réponse aux élèves en difficulté? Est-elle une réponse aux besoins de compréhension et d'adaptation au monde extérieur à l'école? Comment prendre en compte ces enjeux dans la formation des enseignants?

Contenu : Réflexions théoriques et conceptuelles sur l'interdisciplinarité, la pluridisciplinarité, la transversalité et la polyvalence.

Entrées par champs disciplinaires et analyses d'apports réciproques entre disciplines. Analyses et confrontations d'expériences professionnelles. Les contenus seront abordés dans le cadre de conférences, table ronde et ateliers d'approfondissement.

Modalités : Chaque conférence sera suivie d'ateliers parallèles. L'université d'été comprend huit demi-journées de travail. La répartition en ateliers prendra en compte la spécificité des publics en formation (professeurs de collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels, instituteurs et professeurs des écoles), ainsi que les spécificités disciplinaires.

Public : Sont prioritairement concernés tous les formateurs des IUFM, temps plein ou associés, premier et second degrés, y compris les filières professionnelles, intervenant en formation initiale et continue.

Caractéristiques et pré-requis du public : Connaître les grandes lignes de la formation initiale et continue des enseignants.

Durée : 4 jours

Dates : du 02-11-1999 au 05-11-1999

Lieu : IUFM de Reims, 23, rue Clément Ader, 51100 Reims.

Académies concernées : Toutes

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

NANCY-METZ

N° 20

CODE SAIMAFOR : PPZ/M/00/U

École et environnement social en Europe : implications des jeunes dans les programmes de prévention des usages de drogues et des conduites à risque

Structure(s) à l'initiative du projet :
Groupe européen d'échange Rhin, Meuse,
Moselle (GEERMM Europe)

Responsable(s) pédagogique(s) :
Jean-Yves Trépos, professeur de sociologie à
l'université de Metz, 65, chemin des corbeaux,
57880 Ham-sous-Varsberg ; téléphone :
0387931651, télécopie: 0387931651

Contact : Denis Poisson, secrétaire général
du GEERMM, 1, en Chandellerue, 57000
Metz ; téléphone: 03 877515 28, télécopie:
0387365633

Nombre de participants éducation
nationale : 30 ; autres: 30

Objectifs : Développer une réflexion com-
mune entre professionnels du monde scolaire et
professionnels du champ social pour la mise en
œuvre de programmes de prévention des toxi-
comanies, des dépendances et autres conduites
à risque chez les adolescents. Interroger les
enjeux et faciliter la mise en œuvre d'une
démarche participative impliquant les jeunes
eux-mêmes dans cette dynamique préventive.
Enrichir les pratiques par la confrontation et le

partenariat avec des intervenants et des partici-
pants issus d'autres pays européens et impli-
qués dans des démarches similaires.

Contenu : Connaissance des groupes et évo-
lution des pratiques; recherche d'amélioration
des pratiques par la participation des publics
cibles ; réflexion critique sur la démarche parti-
cipative ; approche d'une autre pratique euro-
péenne : une journée à Sarrebruck, en
Allemagne.

Modalités : Alternance d'exposés théoriques
(faisant état des recherches en cours ou de tra-
vaux élaborés) et d'ateliers visant à des
échanges entre les participants.

Public : Personnels enseignants et personnels
administratifs, chefs d'établissement, person-
nels des services sociaux et de santé.

Caractéristiques et pré-requis du public :
Au regard des contenus et des dispositifs péda-
gogiques retenus, notamment dans les travaux
d'ateliers et les présentations d'expériences, il
est indispensable que les participants soient
impliqués dans des dynamiques préventives
(non exclusivement dans les domaines retenus
pour cette université d'été), ou des dispositifs
tels que les équipes-relais, les comités d'éduca-
tion à la santé et la citoyenneté (CESC).

Durée : 5 jours

Dates : du 25-10-1999 au 29-10-99

Lieu : Institut européen d'écologie, 1, rue des
Récollets, 57000 Metz.

Académies concernées : Toutes

POITIERS

N° 21

CODE SAIMAFOR : PQB/M/00/N

La qualité de l'air, enjeu pour l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté

Structure(s) à l'initiative du projet : Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (IFREE)

Responsable(s) pédagogique(s) : Raymond Vogel, doyen des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de sciences physiques, 5, cité de la Traverse, 86022 Poitiers cedex; téléphone: 05 49 54 70 00, télécopie : 05 49 54 71 92

Contact : Annie Bauer, chargée de mission, IFREE, carrefour de la Canauderie, 79360 Villiers-en-Bois; téléphone: 05 49 09 64 92, télécopie : 05 49 09 68 95

Nombre de participants éducation nationale : 25; autres: 25

Objectifs : Présenter l'état des recherches sur la question de la qualité de l'air. Réfléchir aux modalités d'utilisation pédagogique de ces données scientifiques. Proposer des pistes pour de nouvelles démarches de projets interdisciplinaires et partenariaux sur cette thématique en répondant aux exigences d'une éducation citoyenne.

Contenu : La pollution de l'air, sources et effets dans le domaine de la santé, des atteintes aux écosystèmes, des dommages aux constructions, aspects législatifs... Les données disponibles et les techniques de mesure. Confrontation d'expériences d'éducation à l'environnement sur le thème de la qualité de l'air en milieu scolaire et hors scolaire. Réflexion sur les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux de la qualité de l'air à différentes échelles: locale (la pollution en ville), régionale (les pluies acides) et globale (effet de serre, couche d'ozone).

Modalités : Conférences-débats, interventions, visites de terrain, tables rondes, ateliers de travail.
Public : Enseignants du second degré de toutes disciplines; personnel médico-social et d'encadrement de l'éducation nationale ; enseignants-chercheurs ; formateurs.

Caractéristiques et pré-requis du public : Être impliqué dans des actions ou des projets de formation, d'animation, de vulgarisation, de concertation concernant la thématique de l'air.

Durée : 5 jours

Dates : du 05-07-1999 au 09-07-1999

Lieu : Résidence-club La Fayette, avenue de Bourgogne, 17000 La Rochelle.

Académies concernées : Toutes

CHAMPS DISCIPLINAIRES

S SCIENCES HUMAINES ET LANGUES VIVANTES

CRÉTEIL

N° 22

CODE SAIMAFOR : PQZ/M/00/N

H Histoire et représentation des paysages industriels et urbains

Structure(s) à l'initiative du projet :
Université de Paris VIII, service universitaire
de la formation initiale et continue pour
l'enseignement (SUFICE)

Responsable(s) pédagogique(s) :
Michelle Zancarini-Fournel, maître de confé-
rences, directrice du SUFICE de l'université
Paris VIII, 2, rue de la liberté, 93526 Saint-Denis
cedex 02; téléphone: 01 494068 85, télécopie:
0143613390

Contact : Laure de Reffye, secrétariat du
SUFICE, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis;
téléphone : 01 49 40 68 71, télécopie :
0149406872

Nombre de participants éducation
nationale : 30; autres: 5

Objectifs : Mener une réflexion transdiscipli-
naire sur les paysages industriels et urbains, leur
histoire et leurs représentations. Étude des
ressources documentaires et de leurs apports res-
pectifs. Élaborer un site Web interactif enrichi

ultérieurement par un recueil de sources orales.
Contenu : État de la recherche. Problématique
du recueil et de l'analyse des sources orales afin
de rassembler ultérieurement des récits d'élèves
et de leurs familles sur leur environnement. À
partir d'un corpus documentaire, réflexion sur
la construction d'un site Web afin de permettre
une mutualisation des informations.

Modalités : Alternance de conférences, de
visites de services d'archives et de musées, ateliers.
Public : Enseignants des premier et second
degrés de toutes disciplines, bibliothécaires et
documentalistes.

Caractéristiques et pré-requis du public :
On privilégiera sans exclusive les candidatures de
personnels ayant mené des projets sur le rapport
des élèves à leur environnement quotidien et
maîtrisant l'outil informatique.

Durée : 5 jours

Dates : du 05-07-1999 au 09-07-1999

Lieu : Université de Paris VIII, 2, rue de la
Liberté, 93526 Saint-Denis cedex.

Académies concernées : Toutes

TOULOUSE

N° 23

CODE SAIMAFOR : RBZ/M/00/U

Mémoires, histoire. Penser, dire et enseigner les drames et/ou les refoulés de l'histoire du temps présent

Structure(s) à l'initiative du projet : Institut national de la recherche pédagogique (INRP)

Responsable(s) pédagogique(s) : Sophie Ernst, professeur agrégée de philosophie, chargée d'études à l'INRP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris; téléphone: 01 46349305, télécopie : 01 46349050

Contact : Katy Hazan, professeur agrégée d'histoire associée à l'INRP, 141, rue de Paris, 93100 Montreuil; téléphone: 01 46349305, télécopie: 01 46349050

Nombre de participants éducation nationale : 30

Objectifs : Elucider pourquoi certains enseignements de l'histoire du temps présent sont réputés "difficiles": le génocide juif, la colonisation et décolonisation, notamment la guerre d'Algérie et l'immigration. Clarifier pourquoi il est important d'assumer ces enseignements. Analyser les difficultés rencontrées par les professeurs. Passer de la mémoire à l'histoire, du silence à l'enseignement, de l'émotion à la pensée. Etudier quels dispositifs de soutien et quelles ressources pourraient aider à ce que ces enseignements soient effectivement assumés au mieux.

Contenu : Réflexion à partir d'apports scientifiques par des historiens spécialistes des domaines considérés, par des sociologues et psychosociologues des mémoires collectives. Confrontation d'expériences d'enseignement sur ces thèmes. Pratiques interdisciplinaires. Rôle de l'enseignant et difficultés rencontrées. Examen de diverses ressources: formation, films, manuels. Analyse de ce qui existe et définition de ce qu'il faudrait mettre en place. Modalités : Alternance de conférences-débats, de projections de films et d'ateliers de réflexion à partir de communications des participants.

Public : Responsables de l'éducation nationale ; personnels d'inspection et de direction; enseignants du secondaire et du supérieur (éventuellement du primaire) en histoire, sciences sociales, lettres et philosophie ; formateurs.

Caractéristiques et pré-requis du public : Engagement préalable dans ce type de problématique pouvant donner lieu à témoignage et confrontation d'expériences. Il sera demandé à chaque participant d'apporter un texte écrit qui servira de base de discussion. Joindre une lettre ou un texte de motivation à l'appui de la candidature.

Durée : 5 jours

Dates : du 09-07-1999 au 13-07-99

Lieu : CRDP de Toulouse, 3, rue Roquelaine, 31000 Toulouse.

Académies concernées : Toutes

MARTINIQUE

N° 24

CODE SAIMAFOR : HBC/M/00/C

L'Europe et la Caraïbe : son enseignement dans les classes de collège et de lycée

Structure(s) à l'initiative du projet : Inspection d'académique-inspection pédago-

gique régionale (IA-IPR) d'histoire-géographie, cellule de formation continue du rectorat de Martinique

Responsable(s) pédagogique(s) : Monique Bégot, IA-IPR d'histoire-géographie, rectorat de Martinique, les Hauts de Terreville,

97233 Schoelcher; téléphone: 05 96522916, télécopie : 0596522905
Contact : Monique Bégot
Nombre de participants éducation nationale : 35
Objectifs : Produire une réflexion sur la Caraïbe. Sa place, son rôle au sein de l'espace européen. Intégrer de façon cohérente cet enseignement dans les programmes scolaires.
Contenu : Présentation de l'espace européen: ses limites et ses frontières. La Caraïbe, une interface ? Production de fiches pédagogiques.
Modalités : Alternance de conférences et

de travaux en ateliers.
Public : Professeurs de collège et de lycée, essentiellement membres des réseaux de formation continue de Guadeloupe et de Martinique.
Caractéristiques et pré-requis du public : Réflexion préalable sur la Caraïbe dans l'espace monde et maîtrise des concepts de géographie liés à la notion d'espace.
Durée : 5 jours
Dates : du 26-10-1999 au 30-10-99
Lieu : Rectorat de Martinique, Les Hauts de Terreville, 97233 Schoelcher.
Académies concernées : Guyane, Martinique

NICE

N° 25

CODE SAIMAFOR : RBF/M/00/C

Penser au Moyen Âge

Structure(s) à l'initiative du projet : Inspection générale de l'éducation nationale, groupe philosophie
Responsable(s) pédagogique(s) : André Pessel et Christian Souchet, inspecteurs généraux de philosophie, ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 142, rue du Bac, 75007 Paris; téléphone: 0155553237, télécopie: 01 55553371
- Françoise Raffin, professeur agrégée de philosophie, responsable de l'équipe de recherche en didactique de la philosophie à l'institut national de la recherche pédagogique (INRP), 29, rue d'Ulm, 75005 Paris
Contact : Françoise Raffin, 27, rue Vergniaud, 75013 Paris; téléphone: 01 45894361
Nombre de participants éducation nationale : 45
Objectifs : Approfondir la réflexion sur la manière dont la tradition occidentale a constitué son identité par la collaboration ou la confrontation avec d'autres cultures. La pensée de cette genèse implique le concours de champs disciplinaires complémentaires.
Contenu : Pour les missions de l'école de notre temps, le moyen-âge fournit un exemple de la façon dont des traditions différentes

peuvent coexister, se joindre et s'enrichir les unes par les autres. Les pensées juive, latine et chrétienne, byzantine, arabo-musulmane ont permis au creuset social de se constituer et de faire son œuvre. Que ce soit du point de vue du droit, de celui d'une philosophie s'émancipant peu à peu d'une théologie, elle-même débattant de l'autorité de la raison, ou encore de celui des arts, c'est pendant ces longues années que se préparent, pour partie, les formes et outils qui, développés ou contestés, seront ceux de notre modernité.

Modalités : Conférences suivies de débats et de travaux en ateliers.

Public : Professeurs de philosophie: classes terminales et préparatoires, formateurs d'instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM); inspecteurs de philosophie; universitaires; quelques places pour des professeurs d'histoire.

Caractéristiques et pré-requis du public : Être impliqué dans une réflexion ou une action de recherche liée au domaine d'étude retenu.

Durée : 5 jours

Dates : du 23-08-1999 au 27-08-99

Lieu : Centre international de Valbonne Sophia Antipolis, 06565 Valbonne cedex.

Académies concernées : Toutes

POITIERS

N° 26

CODE SAIMAFOR : PBZ/M/00/U

Le cinéma dans l'enseignement des lettres : enjeux, objectifs, outils, cursus, formations

Structure(s) à l'initiative du projet :
Association des professeurs de lettres (APL)

Responsable(s) pédagogique(s) :
Michel Serceau, professeur de lettres, 11, rue
Philippot, 94140 Alfortville ; téléphone :
0143780745, télécopie: 0143780745

Contact : Henri Guinard, professeur de lettres,
3, rue Léon Delhomme, 75015 Paris; télépho-
ne : 0145314016

Nombre de participants éducation
nationale : 40

Objectifs : Définir la mission du professeur
de lettres dans le domaine du cinéma, dans la
dynamique du projet d'établissement et du
partenariat. Proposer une gamme graduée d'ou-
tils pédagogiques et didactiques, une progres-
sion pédagogique pour l'ensemble du cursus du
second degré. Proposer des axes clairs, précis et
hiérarchisés de formation initiale et continue des
professeurs.

Contenu : Quatre champs: l'image, le ciné-
matographe, le cinéma; la représentation et
l'écriture ; la littérature et le cinéma; l'analyse fil-
mique (de l'analyse d'image à l'analyse de film).
Dans chacun de ces champs: confrontation
des recherches, des pratiques, des outils
pédagogiques, des stratégies de formation;
analyse de ces données en fonction de la
démarche du projet d'établissement et des

concepts de l'ingénierie éducative; définition des
axes de développement de la culture audiovi-
suelle et cinématographique au collège et au
lycée; positionnement du rôle du professeur de
lettres et définition de ses besoins de formation
en ce domaine.

Modalités : Tables rondes: la recherche, les
pratiques, les outils pédagogiques et didac-
tiques, les formations. Ateliers (appuyés sur le
visionnement d'un échantillon de films et
productions audiovisuelles): la recherche et les
pratiques; la recherche et les outils; la recherche
et les formations; les outils et les pratiques; les
formations et les pratiques.

Public : Inspecteurs d'académie-inspecteurs
pédagogiques régionaux (IA-IPR) de lettres et
d'autres disciplines. Responsables nationaux
d'associations de spécialistes. Formateurs
académiques en cinéma et audiovisuel. Profes-
seurs de lettres de collège et lycée.

Caractéristiques et pré-requis du public :
IA-IPR de disciplines engagées dans l'exploita-
tion pédagogique du cinéma (arts plastiques, his-
toire et géographie, langues). Professeurs ayant
suivi un cursus lors de leur formation initiale et
ayant mené des actions d'intégration du cinéma
évaluées et validées.

Durée : 4 jours

Dates : du 25-08-1999 au 28-08-99

Lieu : Centre régional de documentation
pédagogique de Poitou-Charentes, 6, rue
Sainte-Catherine, 86000 Poitiers.

Académies concernées : Toutes

AIX-MARSEILLE

N° 27

CODE SAIMAFOR : HDZ/M/00/C

Intégration des technologies d'information et de communication éducatives (TICE) dans l'enseignement des langues vivantes

Structure(s) à l'initiative du projet :
Inspection générale de l'éducation nationale,
groupe des langues vivantes

Responsable(s) pédagogique(s) :
Francis Goullier, inspecteur général de l'édu-
cation nationale, groupe langues (allemand),

50, rue Amelot, 75011 Paris ; téléphone : 01 43 38 49 99, télécopie: 01 43 38 49 1999 - Annie Scoffoni, inspectrice générale de l'éducation nationale, groupe langues (anglais), 107, rue de Grenelle, 75007 Paris; téléphone: 01 55 53 1 45, télécopie: 01 55 50 64 6

Contact : Annie Scoffoni

Nombre de participants éducation nationale : 40

Objectifs : Mettre en commun les réflexions et expériences des intervenants et des participants sur les questions pédagogiques et didactiques liées à l'utilisation des technologies d'information et de communication éducatives dans le cadre de l'enseignement collectif des langues vivantes étrangères. Élaborer des propositions d'orientations ou des recommandations à destination des acteurs dont dépendront la mise en place et l'efficacité de nombreux projets dans les académies et/ou établissements.

Contenu : Les modifications didactiques et pédagogiques liées à l'utilisation des TICE (types d'activités des élèves; apprentissage de l'autonomie; relations entre savoir, élèves et professeur; construction des savoirs et des savoir-faire à partir d'activités et de sources multiples). L'intégration des TICE dans un dispositif pédagogique (documents authentiques et progression linguistique; TICE et

manuel en usage; l'action du professeur). Les équipements et l'organisation du temps et des lieux, le travail à distance et la dimension internationale des actions pédagogiques et éducatives des établissements scolaires (échanges scolaires, jumelages des classes; travail en tandem; stages à l'étranger).

Modalités : Conférences articulées autour de questions formulées dans un document de problématique adressé aux intervenants et participants; tables rondes; ateliers animés par des praticiens.

Public : Formateurs et chefs d'établissement impliqués dans l'utilisation des TICE pour l'enseignement des langues vivantes; inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) de langues vivantes - professeurs de langues vivantes ayant une expérience confirmée de l'utilisation des TICE dans leur enseignement.

Caractéristiques et pré-requis du public : Les participants doivent avoir élaboré ou aidé à la mise en place de projets (pédagogiques, de formation ou d'équipement) prenant en compte les TICE.

Durée : 5 jours

Dates : du 27-08-1999 au 31-08-99

Lieu : IUFM, site d'Aix-Marseille, montée Sainte Eutrope, 13100 Aix-en-Provence.

Académies concernées : Toutes

BORDEAUX

N° 28

CODE SAIMAFOR : RDQ/M/00/C

Le matériel pédagogique en occitan : objectifs, évaluation et création

Structure(s) à l'initiative du projet : Inspection générale de l'éducation nationale, groupe langues vivantes

Responsable(s) pédagogique(s) : Jean Salles-Loustau, inspecteur général de l'éducation nationale, 11, rue du Bois, 64320 Bordes; téléphone: 05 59 53 1 243, télécopie: 05 59 53 1 243

Contact : Jean-Marie Sarpoulet, chargé de

mission d'inspection en langues régionales, rectorat de Bordeaux, BP 935, 33060 Bordeaux cedex; téléphone: 05 57 57 38 19, télécopie : 05 57 57 39 77

Nombre de participants éducation nationale : 35

Objectifs : Définir ce que l'on attend du matériel pédagogique destiné à l'enseignement de l'occitan dans le premier degré, en collège et en lycée. Évaluer l'existant. Donner des pistes de création et travailler sur des maquettes d'outils pédagogiques adaptés au cadre constitué par la mise en place des nouveaux programmes en collège, par le développement

de l'enseignement bilingue et de l'enseignement dans le premier degré.

Contenu : Rédaction d'un document de travail à l'intention des enseignants sur l'occitan, langue de l'école (la prise en compte des usages des élèves et de leur milieu, la gestion de la variation interne à l'oral et à l'écrit, l'enseignement de l'occitan en tant que langue de communication); point sur les outils non audiovisuels utilisés dans le premier et dans le second degré; élaboration de documents vidéos, voire de programmes de télévision dédiés à l'enseignement de la langue et culture occitanes; évaluation de l'approche d'une ou plusieurs langues romanes telles que l'espagnol, l'italien ou le catalan, ainsi que du latin à partir de l'occitan.

Modalités : Exposés, travaux de groupes, synthèses.

Public : Instituteurs, professeurs des écoles et maîtres formateurs, enseignants d'occitan, formateurs, chargés de missions d'inspection.

Caractéristiques et pré-requis du public : Enseigner l'occitan, former des enseignants d'occitan, avoir une expérience dans la création de matériel pédagogique.

Durée : 4 jours

Dates : du 06-07-1999 au 09-07-99

Lieu : Lycée Michel de Montaigne, 118, cours Victor Hugo, 33075 Bordeaux cedex.

Académies concernées : Aix-Marseille, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nice, Toulouse

E NSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

CAEN

N° 29

CODE SAIMAFOR : JCZ/M/00/U

Évolution des pratiques des enseignants de mathématiques ; rôle des instruments informatiques et de l'écrit. Qu'apportent les recherches en didactique des mathématiques ?

Structure(s) à l'initiative du projet : Association pour la recherche en didactique des mathématiques (ARDM) - Équipe de didactique des mathématiques (DIDIREM) - Équipe d'accueil de l'université Denis Diderot Paris VII Responsable(s) pédagogique(s) : Aline Robert, professeur des universités, institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Versailles, UVSQ, bâtiment Fermat, 45, avenue des États-Unis, 78000 Versailles; téléphone : 01 392420 12 - Équipe DIDIREM, Université Paris VII Denis Diderot, institut de recherche en mathématiques (IREM), CP 7018, 2, place Jussieu, 75251 Paris cedex 05; téléphone: 0144275383, télécopie: 0144275608

Contact : Marc Bailleul, professeur, IUFM de Caen, 186, rue de la Délivrande, 14000 Caen; téléphone : 0231445071, télécopie: 0231933127
Nombre de participants éducation nationale : 40

Objectifs : Faire une synthèse des travaux de recherche récents sur les pratiques des enseignants de mathématiques et en explorer les conséquences en matière de recherche, d'enseignement, de formation. Développer

les récentes avancées sur l'utilisation des technologies informatiques dans l'enseignement des mathématiques. Travailler sur certaines spécificités de l'écrit en mathématiques, notamment à propos de la preuve.

Contenu : L'université sera centrée sur trois axes de l'enseignement des mathématiques. Axe 1: pratiques de l'enseignement des mathématiques. La synthèse des travaux de recherche effectués sur ce thème sera organisée et questionnée à travers plusieurs fils conducteurs (acteurs, pratiques) et de plusieurs points de vue (y compris la formation). Axe 2: les instruments en mathématiques : travail, enseignement, apprentissage. Avec le développement technologique, les élèves disposent d'outils nouveaux: tableurs, logiciels, calculatrices. Des recherches récentes ont confronté les potentialités de ces instruments aux réalités des situations d'enseignement et d'apprentissage. Un cadre d'analyse a été ébauché en psychologie du travail et il est développé en didactique des mathématiques. Axe 3 : preuves, démonstrations et écritures en mathématiques. On présentera une synthèse des travaux et on réfléchira en particulier au rôle de l'écrit dans la production de démonstrations.

Modalités : Cours et groupes de travail coordonnés, tables rondes, débats, forum des problèmes.

Public : Professeurs de collège et de lycée, enseignants et enseignants-chercheurs d'IUFM et d'universités, personnels d'inspection et de direction.

Caractéristiques et pré-requis du public : L'une au moins des conditions suivantes doit être satisfaite: avoir participé ou participer à une activité (individuelle ou collective) de recherche en didactique des mathématiques ou, plus généralement, sur l'enseignement des mathématiques. Avoir des responsabilités effectives en matière de formation ou d'innovation dans le système éducatif. La participa-

tion à une université d'été organisée antérieurement par l'ARDM, les IREM sera prise en compte.

Durée : 4 jours

Dates : du 18-08-1999 (matin) au 21-08-1999 (soir)

Lieu : CREPS d'Houlgate, route Vallée, Villa Madeleine, 14510 Houlgate.

Académies concernées : Toutes

AIX-MARSEILLE

N° 30

CODE SAIMAFOR : HCY/M/00/U

Les défis que doit relever la formation des enseignants de mathématiques

Structure(s) à l'initiative du projet : Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP)

Responsable(s) pédagogique(s) : Bernard Parzys, maître de conférences à l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lorraine et à l'université de Metz, APMEP, 26, rue Duméril, 75013 Paris; téléphone : 0387315292, télécopie : 0387315273
Contact : Michel Bonn, maître de conférences honoraire à l'université de Metz, membre du bureau national de l'APMEP, 2, rue Duméril, 75013 Paris; téléphone : 0383532634, télécopie : 0383532634 - Catherine Dufossé, allée Granados, Alcade, bâtiment A, Parc du Roy d'Espagne, 13009 Marseille; téléphone : 0491250885

Nombre de participants éducation nationale : 50; autres: 10

Objectifs : Participer à l'élaboration d'hypothèses et de propositions visant à repenser, à la lumière des défis posés actuellement à la formation initiale et continue des enseignants de mathématiques (cohérence des structures de formation, nouvelles technologies de communication, interdisciplinarité, évolution des publics, recherche pédagogique, réforme des lycées et autres évolutions du système), les dispositifs, modalités et contenus de formation permettant à l'enseignant, à quelque niveau et dans quelques conditions qu'il exerce, de

répondre et de s'adapter "en continu" aux contraintes et aux transformations prévisibles du système éducatif.

Contenu : Ils s'appuieront sur un historique de l'évolution récente du métier d'enseignant, sur un état des lieux analytique, descriptif et problématisé de l'organisation actuelle ou prévisible à court et moyen terme du système éducatif : contenus, approches et méthodes d'enseignement (exemple: réflexion sur les travaux personnels encadrés) ou d'évaluation (exemple : évolution du baccalauréat) et de la formation des enseignants de mathématiques et d'autres disciplines en France et dans divers pays étrangers (notamment européens) ainsi que sur les données que peut apporter l'expérience de la formation dans d'autres cadres que l'enseignement. On étudiera, en termes de structures, d'approches et de contenus, les méthodes et outils permettant l'identification précoce des besoins en formation initiale, et surtout continue, des enseignants (nouvelles technologies, réforme des lycées...). Le développement de cette démarche pourrait permettre, à terme, d'optimiser le rapport enseigné/enseignant aussi bien du point de vue de l'investissement que de celui de l'efficacité pédagogique. Quelles peuvent être les réponses garantes : - de l'articulation et de la complémentarité entre la formation initiale et la formation continue (notamment par le maintien de l'aide et du suivi des conseillers pédagogiques des professeurs des écoles et des professeurs des lycées et collèges de seconde année d'IUFM (PE2 et PLC2) au cours des premières

années d'installation et la formation au travail en équipe) - de l'articulation premier-second degré - de la mutualisation de la réflexion interdisciplinaire.

Modalités : Conférences-débats, tables rondes et ateliers, notamment en salle informatique. Utilisation de banques de données, notamment "PubliMath" (banque APMEP-IREM). Appui sur des recherches concernant l'utilisation et la mise en route d'un site Web spécialisé. Références: travaux des groupes et commissions APMEP; travaux des IREM, du ministère (commission baccalauréat de mathématiques), des IUFM (notamment Nord-Pas-de-Calais sur un site Web-formation).

Public : On souhaite faire intervenir le plus largement possible tous les acteurs du système éducatif. Enseignants (ou futurs enseignants) de mathématiques, de la maternelle à l'université, personnels de direction, d'instituts de formation, formateurs (formation initiale et/ou conti-

nue), inspecteurs de l'éducation nationale (IEN), inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), inspecteurs généraux de l'éducation nationale (IGEN), représentants d'associations de professeurs spécialistes d'autres disciplines, enseignants d'autres disciplines (sciences physiques, biologie, sciences économiques et sociales, informatique).

Caractéristiques et pré-requis du public : Avoir une expérience directe ou indirecte de la formation des maîtres, initiale et surtout continue, ou des compétences dans les domaines qui seront impliqués dans l'évolution prévisible du système éducatif et ses retombées sur la formation des enseignants.

Durée : 6 jours

Dates : du 12-07-1999 au 17-07-1999

Lieu : Lycée polyvalent de Marseilleveyre, 83, traverse Parangon, 13008 Marseille.

Académies concernées : Toutes

CLERMONT-FERRAND

N° 31

CODE SAIMAFOR : PCA/M/00/U

Les mathématiques autrement : créer et animer un club de mathématiques en collège et en lycée

Structure(s) à l'initiative du projet : Association pour l'animation mathématique (ANIMATH)

Responsable(s) pédagogique(s) : Paul-Louis Hennequin, laboratoire de mathématiques appliquées, complexe scientifique des Cézeaux, 63177 Aubière cedex; téléphone: 0473407066, télécopie: 0473407064

Contact : Paul-Louis Hennequin

Nombre de participants éducation nationale : 40; autres: 4

Objectifs : Développer le réseau naissant des 170 clubs de mathématiques recensés par Animath pour servir de tremplin à une rénovation de l'enseignement, profitant en particulier aux élèves en difficulté. Permettre la rencontre des animateurs de clubs (et de ceux qui hésitent

encore) et leur donner l'occasion d'échanger leurs expériences, leurs solutions, leurs réussites et leurs échecs, leurs craintes et leurs passions, d'enrichir leurs pratiques et de nourrir la réflexion sur les thèmes, les contenus et les modalités possibles. Montrer aux participants l'utilisation des ressources d'Internet avec les banques de données et les serveurs qui donnent des possibilités nouvelles pour l'exploration mathématique. Former des animateurs et des formateurs d'animateurs conduisant à une mise en réseau.

Contenu : Qu'est-ce qu'un club de mathématiques ? Ses objectifs et ses ressources. Profils et thèmes d'activités (découverte, jeux, enquêtes, recherche, connaissance des mathématiques vivantes, problèmes ouverts). Études transversales de la sixième à la terminale (jeux, graphes, coloriages, puzzles, situations combinatoires, polyèdres...). Utilisation d'Internet et de documents (sites, banques de problèmes et d'informations). Quel retour vers l'enseignement (en particulier pour remotiver des élèves

en difficulté)? Créativité, attitude scientifique, modélisation, preuve.

Modalités : Les participants seront mis en situation d'élèves dans quatre ateliers; ils se retrouveront autour de l'actualité mathématique pour quatre conférences; ils débattront des problèmes d'ouverture et d'animation d'un club et de son articulation avec l'enseignement dans deux tables rondes. Dans les ateliers, les stagiaires utiliseront Internet. Les participants devront élaborer un projet. L'université d'été présentera aussi des travaux d'élèves et des films mathématiques. Un dernier débat fera la synthèse de l'université et dégagera des perspectives.

Public : Professeurs de mathématiques en lycée ou collège. On donnera la préférence aux collègues enseignant en zone d'éducation prioritaire et aux jeunes professeurs. Chercheurs désireux de participer à la diffusion de leurs travaux auprès des jeunes.

Caractéristiques et pré-requis du public : Avoir une pratique de club ou atelier ou le projet d'en ouvrir un.

Durée : 4 jours

Dates : du 28-08-1999 (14h) au 01-09-1999 (14h)

Lieu : Maison des Planchettes, 7, rue des Planchettes; BP n°37, 15100 Saint-Flour cedex.
Académies concernées : Toutes

CRÉTEIL

N° 32

CODE SAIMAFOR : PCB/M/00/U

Physique et chimie : du lycée aux études supérieures scientifiques

Structure(s) à l'initiative du projet : Union des physiciens - École normale supérieure (ENS) de Cachan

Responsable(s) pédagogique(s) : Madeleine Sonneville, professeur de physique-chimie, vice-présidente de l'union des physiciens, lycée Lakanal, 92330 Sceaux cedex; téléphone : 01 41872000, télécopie : 01 41872020

Contact : Mireille Tadjeddine, directrice du département physique, ENS Cachan, 61, avenue du Président Wilson, 94235 Cachan cedex; téléphone : 01 47402101, télécopie : 01 47402465
Nombre de participants éducation nationale : 60

Objectifs : La poursuite d'études supérieures scientifiques dans les meilleures conditions suppose une harmonisation entre les nouveaux profils des lycéens, d'une part, et les exigences légitimement requises par les enseignements supérieurs ou encore les présentations innovantes de certaines notions dans les enseignements supérieurs, d'autre part. L'objectif de l'université d'été est de contribuer à cette harmonisation en réunissant des professeurs de lycée et des professeurs du premier cycle

de l'enseignement supérieur (BTS, IUT, DEUG scientifiques, classes préparatoires scientifiques). Le travail sera articulé autour de la recherche de pratiques pédagogiques (modes d'exposition de certaines notions, modes de questionnement, prise en compte de la diversité des compétences, exploitation des activités expérimentales... permettant de contribuer à la poursuite d'études supérieures scientifiques dans un cadre aussi ouvert que possible). L'ouverture sur le monde de la recherche ne sera pas négligée. Une réflexion sur la place de la culture scientifique dans la formation du citoyen est prévue.

Contenu : On exploitera deux domaines qui présentent des difficultés pour les étudiants en début d'études supérieures: en physique, la mécanique; en chimie, le symbolisme et le moteur de la réaction chimique. Le travail sera articulé autour de la recherche de pratiques pédagogiques : exposé de certaines notions, modes de questionnement, prise en compte de la diversité des compétences, rôle des approches expérimentales, place des activités expérimentales dans l'appropriation des concepts et dans l'évaluation, travaux personnels encadrés au lycée (TPE).

Modalités : Les conférences plénières seront suivies d'ateliers d'élaboration de documents pédagogiques (présentation nouvelle d'une no-

tion, questionnements innovants, intégration des activités expérimentales dans les compétences testées aux examens, réflexion sur l'introduction des TPE au lycée...). Ils pourront être encadrés par des professeurs, membres de groupes de travail ou d'associations engagés dans ce genre de réflexions. Afin d'atteindre l'objectif de production de documents pédagogiques imposé par le cahier des charges, certains ateliers se dérouleront en deux temps, la seconde séance ayant pour objectif de prolonger et d'affiner les propositions faites durant la première séance. Il est prévu une demi-journée d'ouverture sous forme de visites de laboratoires sur les thèmes actuels de recherche dans les domaines qui auront été explorés lors de l'université d'été: visite d'un site de recherche en Ile-de-France (mécanique et chimie); visite des salles de mécanique et de chimie du Palais de la découverte et réflexion

sur le thème de "la médiation scientifique".
Public : Professeurs de physique et/ou chimie (lycée, BTS, IUT, IUP, DEUG MIAS et SM, CPGE scientifiques); inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux.

Caractéristiques et pré-requis du public : Pratique en classe terminale à vocation scientifique ou dans les études supérieures à bac + 1 ou bac + 2 (cours et/ou travaux dirigés et/ou travaux pratiques. Sensibilisation préalable aux questions touchant à l'harmonisation des enseignements entre le lycée et les études supérieures scientifiques.

Durée : 4 jours

Dates : du 06-07-1999 (9 h00) au 09-07-1999 (14 h 00)

Lieu : École normale supérieure de Cachan, 61, avenue du Président Wilson, 94235 Cachan cedex.

Académies concernées : Toutes

MONTPELLIER

N° 33

CODE SAIMAFOR : RCZ/M/00/U

De l'Homme fossile à l'Homme actuel : stades d'évolution, paléoenvironnements et pathologies

Structure(s) à l'initiative du projet : Association des professeurs de biologie-géologie (APBG) - Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel - Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)

Responsable(s) pédagogique(s) : Jean Ulysse, président de l'APBG, professeur agrégé associé à l'IUFM de Lyon, BP 8337, 69356 Lyon cedex 08; téléphone : 04 78 74 47 22, télécopie : 04 78 01 22 14

Contact : Anne-Marie Moigne, maître de conférences au MNHN, avenue Jean Grégory, 66720 Tautavel; téléphone : 04 68 29 47 40, télécopie : 04 68 29 47 66

Nombre de participants éducation nationale : 30

Objectifs : Contribuer, par la mise à jour des derniers résultats de la recherche, à l'élargissement des concepts d'environnement. Mener, à

des fins pédagogiques, une approche interdisciplinaire en utilisant des outils didactiques et technologiques sur les thèmes de l'homme fossile et de son environnement. Replacer l'homme dans les paléoenvironnements et l'environnement actuel à partir de données pratiques, de terrain et théoriques. Élaborer de nouveaux objets scientifiques et pédagogiques interactifs, en liaison avec les évolutions du système éducatif (de l'enseignement élémentaire au lycée).

Contenu : L'étude de l'environnement tout au long de l'évolution humaine montre la biodiversité du Quaternaire et les mécanismes de transformation des comportements humains. Les thèmes précis retenus pour illustrer ces objectifs sont: l'évolution de l'encéphale (anatomique et culturelle), les paléopathologies liées à la nutrition et au mode de vie, la diversité des environnements des premiers Hommes (Afrique du sud, Tchad, Est et Ouest du Rift africain), la succession des environnements au Pléistocène moyen dans les Pyrénées-Orientales (grotte de la Caune de l'Arago), les facteurs de fossilisation des restes humains et des traces des Hommes (ichnologie).

Modalités : Chaque thème sera illustré par des supports différents: conférences interactives ou visioconférences, description des cédéroms et des sites Internet concernés; excursions et travaux pratiques sur le terrain (grotte préhistorique); ateliers d'expérimentation et travaux en laboratoire: taille du silex, fabrication du feu et techniques de moulage (centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel, unité de sédimentologie et d'optique de l'UMR 5590 du centre national de la recherche scientifique).

Public : Professeurs de sciences de la vie et de

la Terre, de sciences physiques et d'histoire-géographie; instituteurs et professeurs des écoles. Caractéristiques et pré-requis du public : Maîtriser des données de base sur l'évolution humaine et sur les notions d'environnement écologique.

Durée : 4 jours

Dates : du 25-08-1999 (14h) au 29-08-1999 (12h)

Lieu : Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel, avenue Léon-Jean Grégory, 66720 Tautavel.

Académies concernées : Toutes

STRASBOURG

N° 34

CODE SAIMAFOR : RCY/M/00/N

La planète Terre au rythme du Soleil

Structure(s) à l'initiative du projet : Observatoire astronomique - Planétarium, en collaboration avec l'école et l'observatoire des sciences de la terre (université Strasbourg I) - Comité de liaison enseignants-astronomes (CLEA)

Responsable(s) pédagogique(s) : Agnès Acker, professeur d'astrophysique à l'université Louis Pasteur, 11, rue de l'université, 67000 Strasbourg; téléphone: 03 881 50724, télécopie : 03882 12045

Contact : Corinne Gerling, secrétaire-attachée de direction du planétarium de Strasbourg, rue de l'observatoire, 67000 Strasbourg; téléphone: 0388212042, télécopie: 03 88212045

Nombre de participants éducation nationale : 40; autres: 5

Objectifs : Échanger et enrichir la réflexion pour que les participants puissent ensuite élaborer leur propre projet pédagogique. Travailler en pluridisciplinarité, de manière à conduire à l'acquisition de compétences transversales et pouvoir appliquer à l'enseignement les derniers apports de la recherche. Instaurer un dialogue entre les enseignants de physique et de sciences de la vie et de la terre (SVT) - Contribuer à renforcer les interactions entre les pôles de recherche en astrophysique et sciences de la Terre : utilisant des méthodologies et fonde-

ments théoriques communs, approfondissant certaines connexions (par exemple, relations astronomie et climats). Les connaissances actuelles sur la Terre (océans, continents, traces d'activité interne; enveloppes externes; biosphère) seront apportées par les chercheurs en géophysique et géologie. La comparaison avec les autres planètes telluriques sera analysée en collaboration entre spécialistes de la Terre et planétologues. L'importance du Soleil dans le fonctionnement des planètes, et de la Terre en particulier, sera mise en évidence par l'apport des astrophysiciens.

Contenu : Les principaux points abordés sont les suivants: - équilibres en force et énergies; matière et rayonnement - place de la Terre dans l'univers - mouvements réels et apparents : marche diurne et annuelle du Soleil, phases de la Lune, mouvements apparents des planètes; saisons; éclipses - étoile Soleil : structure, énergie, durée de vie - relations Terre Soleil - formation, évolution du système solaire; élaboration cosmique de la matière prébiotique : analyse d'images et spectres du Soleil et des planètes pour l'étude de leurs compositions et leurs structures - planétologie: géologie, cratérisations, activités internes, problèmes de l'eau - atmosphères: équilibres - protection - particularités de la Terre: caractéristiques physico-chimiques, énergie interne et manifestations.

Modalités : Travaux dirigés: exploitation de données observées. Travaux pratiques: réalisation d'expériences et de maquettes; cadrans solaires, cartes célestes, planétaires; utilisation de logiciels et de cédéroms. Outil pédagogique: le planétarium. Initiation à l'observation. Observations : étoiles et planètes à l'œil nu et avec des instruments (en soirée); Soleil-éclipse le 11-08 (de jour). Formation en communication scientifique et technique. Atelier Internet: recherche de sites, exploitation de ressources. Les exposés généraux, largement illustrés, réuniront l'ensemble des participants. Les expériences et ateliers se feront par groupes de dix, ainsi que les séances d'observation. Public : Enseignants des premier et second degrés, relevant d'un large éventail de disci-

plines : sciences physiques, sciences de la vie et de la Terre, mathématiques, technologie.

Caractéristiques et pré-requis du public : Les participants devront faire état de leur intérêt pour l'astronomie, soit à travers des expériences dans le cadre de leur enseignement, soit dans des activités autres, telles l'animation d'un club, d'un atelier de pratique scientifique, la participation à l'opération "astronomy on line"... Priorité sera donnée à des candidatures impliquant un travail d'équipe.

Durée : 4 jours

Dates : du 07-08-1999 (16h) au 11-08-1999 (16h)

Lieu : Cité Gallia, 1, boulevard de la Victoire, 67000 Strasbourg.

Académies concernées : Toutes

SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

NANTES

N° 35

CODE SAIMAFOR : GMZ/M/00/C

T **echnique haute tension (HTA) : point de rencontre entre connaissance scientifique, techniques industrielles et didactique**

Structure(s) à l'initiative du projet :
Inspection générale de l'éducation nationale,
groupe des sciences et techniques industrielles -
Laboratoire d'études thermiques du Futu-
roscope de Poitiers - Institut universitaire
de formation des maîtres (IUFM) des Pays de
la Loire

Responsable(s) pédagogique(s) :
Roger Fortun, professeur agrégé de génie élec-
trotechnique, IUFM des Pays de la Loire, 23,
rue du recteur Schmitt, BP 92235, 44322
Nantes cedex 3; téléphone: 02 407 42 51 0,
télécopie: 02 409 33 83 1

Contact : Lucien Boullenot, adjoint au direc-
teur du centre Schmitt, IUFM des Pays de la
Loire, 23, rue du recteur Schmitt, BP 92235,
44322 Nantes cedex 3; téléphone: 02 407 42 51 0,
télécopie: 02 409 33 83 1

Nombre de participants éducation
nationale : 33; autres: 3

Objectifs : Développer les enseignements de
la haute tension, dans l'esprit de la rénovation de
la formation en génie électrique. Échanger des

points de vue avec des experts théoriques pour
connaître l'état de la recherche puis avec des
experts praticiens pour la présentation des
nouvelles techniques et technologies. Prendre
contact avec la réalité matérielle des équipements
en HTA. Confronter les expériences d'ensei-
gnement de cette discipline avec des formateurs
ou enseignants de génie électrotechnique de pays
européens francophones ou d'organismes de
formation hors éducation nationale, chargés de
la formation du niveau bac professionnel à un
niveau BTS, voire ingénieur, afin de faire
émerger une didactique de cette discipline.

Contenu : Sûreté et sécurité de fonctionne-
ment. Structure des réseaux HTA. Répartition
énergétique et stabilité des réseaux maillés.
Analyse de dossiers pédagogiques proposés par
une équipe composée de chercheurs de l'uni-
versité de Poitiers, d'enseignants de l'IUFM
des Pays de la Loire et d'industriels. Vérifica-
tion sur le terrain par visites de sites étudiés
(banque ou centre hospitalier, poste de source).
Présentation de logiciels de distribution de
l'énergie électrique et de logiciels multimédia
réalisés par des enseignants.

Modalités : Alternance de conférences, de
travaux dirigés ou de travaux pratiques, soit sur
le matériel HTA, soit par des simulations sur
ordinateur. Présentation de matériel par des
industriels. Visite de sites HTA. Tables rondes

et ateliers de résolution de problèmes. Projection de films techniques.

Public : Inspecteurs d'academie-inspecteurs pédagogiques régionaux et inspecteurs de l'éducation nationale de la spécialité électrotechnique. Enseignants de génie électrotechnique des lycées professionnels, des lycées technologiques, d'IUT et d'écoles d'ingénieurs. Formateurs ou enseignants de pays européens francophones ou d'organismes hors éducation nationale.

Caractéristiques et pré-requis du public : Posséder les connaissances liées à la distribution basse tension. Posséder les notions élémentaires de calcul matriciel.

Durée : 5 jours

Dates : du 23-08-1999 au 27-08-1999

Lieu : EDF-GDF, site de Nantes Montluc, La Croix Gaudin, 44360 Saint-Étienne de Montluc.

Académies concernées : Toutes

LILLE

N° 36

CODE SAIMAFOR : GLB/M/00/N

Les bibliothèques de composants mécaniques standards en CFAO : une impérieuse nécessité pour l'enseignement en STI

Structure(s) à l'initiative du projet : Université de sciences et technologies de Lille: école universitaire d'ingénieurs de Lille (EUDIL)
Responsable(s) pédagogique(s) : Jean-Pierre Macrez, professeur agrégé de génie mécanique à l' EUDIL, cité scientifique, 59655 Villeneuve d'Ascq cedex ; téléphone : 0320434619, télécopie: 0320434335
Contact : Jean-Pierre Macrez
Nombre de participants éducation nationale : 30

Objectifs : Cette université d'été est organisée par l'EUDIL, en association avec le laboratoire d'informatique scientifique et industrielle associé (LISI) de l'école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA) de Poitiers, dans le cadre de l'atelier inter-établissements de productique du Nord Pas-de-Calais (AIP) et en collaboration avec le centre national de ressources en conception mécanique assistée par ordinateur (CNRCMAO). Les objectifs seront les suivants: susciter la réflexion sur les nouveaux besoins apparus en bibliothèques de composants mécaniques en conception et

fabrication assistées par ordinateur (CFAO) pour l'enseignement dans les classes de sciences et technologies industrielles (STI) de la terminale aux écoles d'ingénieurs à dominante mécanique. Etudier, suite au dépouillement d'une enquête sur ces besoins de bibliothèques en STI, les développements internes réalisés grâce aux outils langages modeler et leurs utilisations en construction. Dégager l'état de la recherche dans le développement des nouvelles normes P-Lib et des transferts technologiques associés par appel à des spécialistes. Connaître l'état du marché des bibliothèques actuellement disponibles ou en voie de l'être par appel à présentation de fournisseurs et d'éditeurs. Réfléchir sur ces données et informations dans la problématique proposée de l'enseignement en STI, l'objectif final étant de permettre aux participants de tirer des perspectives, soit de développements internes de produits ressources, soit d'envisager l'achat de bibliothèques spécifiques aux formats standards.
Contenu : Retours d'expériences pédagogiques d'intégration outil modeler CFAO3D en STI. Analyse de l'enquête réalisée sur les besoins de bibliothèques en CFAO. Découverte d'un langage de programmation en CFAO à l'origine du développement interne. Modélisation et échanges de composants standard: l'approche PLIB ISO 13584. Le langage EXPRESS. Présentation de la norme STEP: du composant

au produit. Mise en œuvre de bibliothèques et catalogues numériques: la démarche PLIB. Présentation de produits du commerce. Échanges et essais de perspectives. Modalités : Un séminaire pédagogique introductif sous forme d'exposés d'intervenants, suite à un appel à communications; une journée d'études sur le développement interne de bases de données de composants mécaniques réalisé avec un outil langage disponible sous un modeleur : cours introductif et travaux pratiques; un séminaire sur l'état de la recherche et des outils de transfert technologique: conférences et démonstrations ; un séminaire industriel avec conférences et démonstrations par les fournisseurs de bibliothèques; une demi-journée d'échanges sous forme de tables rondes. Clôture par un débat de synthèse.

Public : Professeurs de construction mécanique, productive de la terminale aux écoles d'ingénieurs en passant par les classes de BTS et IUT à dominante mécanique, actifs dans le domaine de l'intégration CFAO. Les références et propositions éventuelles d'exposés seront à préciser lors de la demande d'inscription. Caractéristiques et pré-requis du public : Connaissance, utilisation et intégration de l'outil modeleur 3D dans les enseignements STI. Durée : 5 jours Dates : du 05-07-1999 (13 h 00) au 09-07-1999 (13 h 00) Lieu : Université de sciences et technologies de Lille, salles 1 et 2, bâtiment des thèses, cité scientifique, 59655 Villeneuve d'Ascq cedex. Académies concernées : Toutes

CRÉTEIL

N° 37

CODE SAIMAFOR : GMZ/M/00/N

Ingénierie simultanée : conception des processus de fabrication

Structure(s) à l'initiative du projet : Laboratoire universitaire de recherche en production automatisé (LURPA) de l'école normale supérieure (ENS) de Cachan
Responsable(s) pédagogique(s) : Bernard Anselmetti, professeur des universités, directeur adjoint du LURPA, 61, avenue du président Wilson, 94235 Cachan cedex; téléphone: 01 41 24 11 88, télécopie: 01 47 40 22 20
Contact : Luc Jan, ENS de Cachan, service formation continue, 61, avenue du Président Wilson, 94235 Cachan cedex; téléphone: 01 47 40 22 66, télécopie: 01 47 40 24 55
Nombre de participants éducation nationale : 30
Objectifs : Mettre à jour les connaissances en conception de gammes d'usinage. Insister sur les méthodes et les besoins industriels. Aborder la problématique de la conception simultanée du produit, de son processus

d'usinage et des moyens de production. Contenu : Analyse des méthodes de description de gammes d'usinage. Présentation des systèmes de génération de gamme et de la problématique industrielle. Démonstration sur logiciels expérimentaux et industriels. Réflexion sur les applications pédagogiques. Modalités : Alternance de conférences et d'ateliers de mise en œuvre. Public : Enseignants de construction mécanique, fabrication et méthodes, du second degré, de BTS, de classes préparatoires, d'IUT GMP et d'écoles d'ingénieurs. Caractéristiques et pré-requis du public : Connaissances de bases en fabrication (principe de fonctionnement des machines d'usinage, description des montages d'usinage, isostatisme, obtention de brut...), en cotation ISO des pièces et en CAO. Durée : 5 jours Dates : du 05-07-1999 au 09-07-99 Lieu : ENS Cachan, 61, avenue du président Wilson, 94230 Cachan. Académies concernées : Toutes

NANCY-METZ

N° 38

CODE SAIMAFOR : RLB/M/00/U

Conception des systèmes automatisés : intégration des nouveaux matériels, langages, outils et méthodes

Structure(s) à l'initiative du projet : Atelier inter-établissements de productique lorrain (AIP lorrain)

Responsable(s) pédagogique(s) : Michel Roesch, maître de conférences, AIP lorrain, 745, rue du jardin botanique, 54600 Villers-lès-Nancy; téléphone: 03 83905 100, télécopie : 03 8390 5109 - Jean-Pierre Drapier, ingénieur de recherche, AIP lorrain; téléphone: 03 83905 102, télécopie: 03 83905 109

Contact : Jean-Pierre Drapier

Nombre de participants éducation nationale : 36

Objectifs : Impliquer les enseignants sensibilisés à la réalisation de systèmes automatisés aux avantages apportés par une conception modulaire de la commande avec réutilisation de modules validés, intégrant commande, surveillance et gestion technique (concept CMMS). Mise en œuvre du concept de programmation modulaire sur des outils logiciels et des matériels s'appuyant sur la norme IEC 1131-3.

Contenu : Présentation de la norme IEC 1131-3 et de ses trois langages: IL, LD et ST. Notions de programmation modulaire. Conception d'objets fonctionnels réutilisables. Validation par tests unitaires. Constitution de l'application par assemblage d'objets validés. Intégration avec la supervision et la maintenance. Mise en œuvre sur API Siemens série 7 et Schneider Automatisation TSX 37 et TSX 57.

Modalités : Système flexible de production de l'AIP lorrain (SFP), 6 postes Siemens S7-300 en réseau MPI, programmation par le logiciel STEP7, 9 postes Schneider TSX37 et TSX57 en réseau FIPWAY programmés par le logiciel PL7 pro, 20 postes de supervision équipés du logiciel intouch.

Public : Enseignants impliqués dans la conception des systèmes automatisés. Enseignants de lycées technologiques, de BTS (MAI-MI), d'IUT ou d'IUP.

Caractéristiques et pré-requis du public : Connaissances élémentaires des API et de leur programmation.

Durée : 5 jours

Dates : du 05-07-1999 au 09-07-1999

Lieu : AIP lorrain, 745, rue du Jardin botanique, 54600 Villers-lès-Nancy.

Académies concernées : Toutes